



ASSOTIC
Association de soutien
au Théâtre des Intrigants-Congo

Compagnie Théâtre
des Intrigants



**Capitalisation de dix ans d'expérience de promotion
du Théâtre en milieu scolaire réalisée par
la Compagnie Théâtre des Intrigants à Kinshasa**



Avec le soutien du
partage des savoirs

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement





ASSOTIC
Association de soutien
au Théâtre des Intrigants-Congo

Compagnie Théâtre
des Intrigants



**Capitalisation de dix ans d'expérience de promotion
du Théâtre en milieu scolaire réalisée par
la Compagnie Théâtre des Intrigants à Kinshasa**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Avec le soutien du
partage des savoirs

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION
Mettans le monde en mouvement



« Veux-tu que je t'enseigne le moyen d'arriver à la connaissance ? Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait; ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas ».

Confucius

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	7
1 Introduction	9
1.1 Pourquoi cette capitalisation ?	9
1.2. Méthodologie de la capitalisation	11
2 Historique de la Compagnie Théâtre des Intrigants	15
2.1 Les premières années, le cahier des charges et le fonctionnement	15
2.2 La création du CIAJ, le premier partenariat avec l'ASSOTIC	19
3 Le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa »	23
3.1 Présentation de la FGC	23
3.2 Les axes du projet	24
3.3 Les acquis du passé	25
3.4 Le financement	28
4 Analyse de la démarche	33
4.1 Les ateliers de créations	33
4.2 Les stages de formation des jeunes de quartier	39
4.3 Partenariat avec les établissements éducatifs	42
4.4 Les formateurs et formatrices, les encadrants et encadrantes	44
4.5 Le bénévolat	46
5 Les innovations du projet	49
5.1 Les stratégies innovantes	49
5.2 Les enseignements et leçons de l'expérience	71
5.3 Cercle vertueux ou « effet boule de neige »	74
6 Les résultats et les difficultés	79
6.1 Les principaux résultats du projet	79
6.2 Les principales difficultés rencontrées	80
7 Conclusion	85
Annexes	89
A : L'école publique et le théâtre en RDC	90
B : Ney Wendell : L'enseignement du théâtre social à l'école : réflexions sur la mobilisation des élèves en tant que citoyens créateurs	92
C : «Le nombre 17» Texte écrit pour les ateliers de création scolaire	92

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASBL	Association sans but lucratif
ASSOTIC	Association de soutien au Théâtre des Intrigants – Congo
CAP	Comportements, attitudes et pratiques
CIAJ	Centre d’initiation artistique pour la jeunesse
CRONGD/KIN	Conseil Régional des organisations non gouvernementales de développement de Kinshasa
CTI	Compagnie Théâtre des Intrigants
DDC	Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération helvétique.
FGC	Fédération genevoise de coopération
INA	Institut National des Arts
JOUCOTEJ	Journées congolaises de théâtre pour et par l’enfance et la jeunesse
ODD	Objectifs de développement durable
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OM	Organisation membre de la FGC
RAP	Recherche action participative
RDC	République Démocratique du Congo
RIDS	Réseau interscolaire de diffusion des spectacles
TDR	Termes de référence
VAT	Vendredi au théâtre

1. INTRODUCTION

1.1. Pourquoi cette capitalisation ?

Le 12 février 1982, KATANGA Mupey, KULUMBI Ns'in Mbwelia et MITENDO Mwadi Yinda, trois comédiens fraîchement diplômés en Art Dramatique de l'Institut National des Arts de Kinshasa, fondaient la Compagnie Théâtre des Intrigants (CTI), une structure indépendante ayant pour mission première de faire du théâtre professionnel.

En dehors du Théâtre National Zaïrois, il n'existait à cette époque aucune troupe théâtrale fixe et vivre de son art semblait alors un pari totalement irréaliste.

Pourtant, 42 ans plus tard, la CTI est toujours là, active et résistante. Elle a survécu à une longue et terrible guerre (qui se poursuit toujours dans l'est du pays), au marasme économique accompagné de son cortège de chômage de masse, de misère, de maladies ; au chaos politique incessant, à la corruption érigée en système, bref à tous les maux dont souffre la RDC depuis quatre décennies.

Sans reconnaissance ni soutien étatique, la CTI a rapidement réussi à devenir une composante majeure du théâtre congolais contemporain. En quarante ans, la compagnie a créé une soixantaine de pièces de théâtre conformes à son objectif de théâtre professionnel, un festival de théâtre pour l'enfance et la jeunesse, les journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (JOUCOTEJ), qui en sont à leur 38^{ème} édition. Depuis trente ans, elle s'est dotée d'un lieu de travail, véritable pôle culturel à Kinshasa, le Centre d'initiation artistique pour la jeunesse (CIAJ), volontairement situé dans le quartier populaire de N'Djili et soutenu depuis par une association Suisse, l'association de soutien au Théâtre des Intrigants - Congo (ASSOTIC). Depuis dix ans, l'ASSOTIC mène aussi

avec la CTI un projet de développement financé par la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa », projet qui utilise l'extraordinaire force du théâtre comme outil de développement, en montant avec des enfants des spectacles basés sur les ODD.

Après 40 ans de pratique artistique et pédagogique, la CTI ressent le besoin de partager son expérience. Qu'apprendre de cette expérience ? Que prendre pour modèle parmi de nombreuses pratiques de terrain ? Qu'est-ce que la CTI peut prétendre partager avec les autres acteurs de terrain du domaine tant des arts du spectacle que d'autres activités ? Quelles améliorations la CTI se doit-elle de rechercher dans sa pratique future ? Pour répondre à ces questions, l'ASSOTIC a déposé un projet de capitalisation auprès de la commission du partage des savoirs de la FGC, dont le présent ouvrage est le résultat.

Consciente de la rareté de sa démarche, la CTI souhaiterait inspirer d'autres structures et proposer notamment un modèle de partenariat avec les écoles, à travers les ateliers de théâtre organisés pour les enfants. Elle souhaite par ailleurs influencer les pouvoirs publics en démontrant la force du théâtre comme outil de développement et prouver la nécessité d'un soutien étatique à la culture. Entourée d'une équipe de consultants du Conseil provincial des organisations non gouvernementales de développement de Kinshasa (CRONGD/KIN), la CTI a choisi de se concentrer sur les ateliers de théâtre en milieu scolaire et sur les stages de formation pour les jeunes de quartier.

Cette capitalisation se veut une codification des pratiques pédagogiques de la Compagnie Théâtre des Intrigants dans les écoles de Kinshasa, une analyse de leurs pratiques théâtrales offertes aux autres opérateurs, un modèle efficace et durable de l'utilisation du théâtre comme outil de développement. Cette pédagogie d'ateliers et de stages théâtraux est

duplicable, en vue de l'émergence d'une citoyenneté responsable chez les enfants et les jeunes, particulièrement dans les pays fragiles, en améliorant les CAP (comportements, attitudes et pratiques). Le projet a pour objectif de systématiser les connaissances acquises depuis 40 ans de pratique, dont dix soutenus par la Fédération Genevoise de Coopération, et de partager des méthodes de travail qui pourraient être reprises par des acteurs non étatiques. Il s'agit ensuite de restituer les résultats sous forme de différents supports (brochure, vidéos, interviews) principalement en République Démocratique du Congo, mais aussi dans le reste de l'Afrique.

1.2. Méthodologie de la capitalisation

Principales étapes du processus de la capitalisation :

Pour réaliser les objectifs assignés à ce projet de capitalisation et atteindre les résultats escomptés, la méthodologie utilisée a porté sur 4 principales étapes, chacune constituée des sous-étapes ou des tâches pédagogiques et opérationnelles spécifiques suivantes :

- (i) La réflexion stratégique** consistant notamment (1) en la constitution des équipes de travail, (2) en des séances de mise à niveau des acteurs impliqués, principalement en rappelant les principes et méthodes de capitalisation, (3) en la répartition des rôles respectifs, (4) en la contractualisation avec des personnes ressources devant conduire l'exercice sous la direction de la CTI et de l'ASSOTIC, et enfin (5) en la recherche de la documentation nécessaire. A ce stade les animateurs et animatrices de la CTI ainsi que le chargé de projet de l'ASSOTIC, Michel Faure, ont été des parties prenantes clés pour la définition du concept du projet même. Les experts consultants du CRONGD/Kin (3 au total), ont joué un rôle crucial de facilitation des travaux.

(ii) **La préparation du dispositif pédagogique** de mise en œuvre de la capitalisation de l'expérience générale de la CTI et plus spécifiquement du projet « **promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa** » qui comprenait entre autres tâches : (1) l'élaboration et le partage des TDR, (2) l'identification des principes clés requis pour un processus de capitalisation et (3) la préparation des questions critiques relatives aux conditions préalables à la capitalisation. Ces trois exercices se sont déroulés sous forme d'**ateliers pédagogiques préparatoires à la capitalisation**. L'équipe de personnes ressources expertes en la matière issues du CRONGD/Kin a servi de guide lors des travaux en qualité de facilitateurs. Outre les membres de l'équipe de la CTI qui portaient philosophiquement et opérationnellement les travaux, Michel Faure a donné des orientations. Les parties prenantes ont fourni les informations nécessaires.

(iii) Le **développement du référentiel de base** consistant en 5 tâches : (1) séances de travail d'examen des principes à remplir pour lancer le processus de capitalisation, (2) séances d'harmonisation des préalables, (3) séances d'identification de l'expérience à capitaliser, (4) séances de description des informations innovantes, (5) séances d'analyse des informations disponibles et une courte mission de collecte d'informations complémentaires sur terrain. Les acteurs et actrices impliqués dans le travail de la 2^{ème} étape sont les mêmes qui ont participé à réaliser cette troisième étape.

(iv) **La réalisation des livrables et la diffusion des connaissances nouvelles/novatrices**. Elle a porté sur (1) une séance journalière de choix des supports et du format des documents de capitalisation et de partage de l'expérience, (2) une séance journalière de validation des résultats d'analyse, (3) l'atelier d'élaboration des documents de capitalisation, (4) les séances de vali-

dition du draft du document de capitalisation, comprenant les différentes corrections et les aller/retour entre toutes les parties prenantes. Cette étape a mis à contribution les personnes ressources de la FGC/Département « partage des savoirs », de l'ASSOTIC, de la CTI et les consultants facilitateurs du CRONGD/KIN, (5) la mise en page du document et le montage du DVD qui l'accompagne, (6) la gestion du processus de publication de l'ouvrage portant capitalisation de l'expérience du projet « **Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa** » comprenant le travail du comité de relecture, la soumission du manuscrit à un imprimeur de renom, la phase du bon à tirer et l'étape de tirage proprement dit, la livraison de 300 exemplaires et (7) la diffusion/distribution proprement dite de l'ouvrage édité.

Techniques de collecte des données

Les tâches réalisées au cours de ces 4 étapes de travail de capitalisation ont imposé de recourir aux **techniques de collecte des données ci-après** :

- ◆ des interviews avec des parties prenantes ;
- ◆ des sondages d'opinions des acteurs clés du projet ;
- ◆ des analyses documentaires axées sur les sources écrites ou visuelles existantes ;
- ◆ des enregistrements d'entretiens de groupes spécifiques restreints.



2. HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE THÉÂTRE DES INTRIGANTS

2.1. Les premières années, le cahier des charges et le fonctionnement

MITENDO Mwadi Yind , KULUMBI Ns̄in Mbwelia et KATANGA Mupey



Peu de temps après la création de la CTI en 1982, les trois membres fondateurs ont été rejoints par d'autres finalistes de l'INA, dont la plupart sont toujours membres de la compagnie, notamment Diana Landa, Nkiakiese Matuala, M'fele Kabamba et Makaka Otama. Sans espace de travail ni moyens de production, les premières années ont été faites d'errance et de débrouillardise, comme l'affirme l'imaginaire article 15 de la constitution congolaise, inventé par le peuple pour palier l'incurie de l'État : *Etali yo moko*, débrouille-toi tout seul. D'arrière-cours en salles paroissiales, les premières créations ont été forcément itinérantes, au gré du bon vouloir des hôtes, elles n'ont pu se réaliser que grâce à la passion et à l'engagement total et bénévole des membres de la CTI. Partagés entre un travail rémunérateur et leur passion, les comédiens ont créé, de 1982 à 1990, 8 spectacles au rythme d'environ une création par année. Quelques maigres aides ponctuelles des ambassades suisse, française et canadienne, des centres culturels belge, français et allemand, ainsi que de certaines sociétés privées sont venues compléter l'autofinancement de certaines de ces créations. Des personnalités ont aussi

soutenu leur démarche, notamment Maître Mwepu Kaly Kalumba, qui offrit symboliquement la toute première machine à écrire à la CTI.

Manquant cruellement de moyens mais pas d'ambition, dès sa création la CTI s'est fixé un cahier des charges artistiques et structurelles.

Artistiquement :

- ◆ Loin d'être élitaire, leur travail artistique est en lien avec la réalité quotidienne de la société congolaise et s'adresse à un public le plus large possible. La compagnie veut être le porte-parole de la masse, être la voix des sans voix.
- ◆ Les auteurs sont majoritairement africains contemporains. Depuis plus de trente ans, la compagnie s'efforce de révéler les auteurs africains, qu'ils soient congolais ou non. Ainsi ont été montés par exemple Nlandu Mayamba, Sony Labou Tansi, Patrice Ndedi Penda, Moussa Diagana, Ahmadou Kourouma, Siba Fassou, Kulumbi N'Sin, Mariama Bâ, Yoka Lye, Sangu Sonsa...
- ◆ Dénoncer avec humour la corruption politique et morale environnante et questionner les changements intervenus dans la société. L'humour tient une place de choix dans les mises en scène de la compagnie, c'est un puissant moyen de faire passer des idées, de mélanger divertissement et réflexion. Cela correspond parfaitement à l'état d'esprit congolais. Le choix des pièces va vers des textes critiques, qui parlent de situations quotidiennes ou sont basés sur des phénomènes de société. Le rapport entre fiction et réalité est immédiat.
- ◆ S'engager au côté de la société civile pour favoriser les changements sociétaux et renforcer la démocratie. Utiliser le théâtre pour informer et instruire, sans négliger ni la qualité ni la rigueur artistique est également un objectif prioritaire de la compagnie. Les Intrigants dénoncent toute forme de maltraitance de la population. Leur théâtre est un discours social véhiculant des informations sur les maux dont le pays souffre : la guerre, l'injustice sociale, la corruption, la dilapidation des richesses du

pays. Ils réfléchissent sur le pouvoir, les élections ; ils dénoncent les sectes, la nouvelle plaie de la RDC et de l'Afrique en général, et le gangstérisme comme nouvelle forme de gestion de la chose publique.

- ◆ Favoriser les échanges artistiques avec quiconque partage leur point de vue sur la création, qu'il soit Africain ou non.

Structurellement :

Loin de s'arrêter aux seules créations théâtrales, un programme ambitieux d'activités a vu le jour :

- ◆ Se doter d'une structure administrative
- ◆ Gérer une salle de spectacle
- ◆ Initier les enfants au théâtre en organisant des ateliers de créations dans les écoles
- ◆ Organiser un festival de théâtre à destination des enfants et des jeunes
- ◆ A la demande d'ONG, créer des spectacles dit de sensibilisation (ou théâtre utile) sur la santé, la salubrité, l'importance du vote et comment voter, la prévention des violences, etc
- ◆ Offrir une formation continue professionnelle aux comédiens et aux techniciens de théâtre congolais, grâce à des ateliers et à des stages

En 1987, s'est déroulée la première édition du festival « JOUZATEJ », journées zaïroises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse, devenues journées congolaises (JOUCOTEJ) au moment du retour au nom Congo. Ce festival annuel réunit des troupes d'adultes et d'enfants, tant nationales qu'internationales. Pendant de nombreuses années, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pris en charge les billets d'avion des compagnies internationales, alors que les autres soutiens financiers étaient les mêmes que pour les créations.



Ces premières années ont apporté un souffle nouveau au théâtre contemporain zaïrois car la CTI a démontré :

- ◆ Qu'il était possible de jouer dans les salles paroissiales, les cours, les bars et en plein air.
- ◆ Qu'il était possible de jouer la même pièce plusieurs fois, pratique quasi inexistante à l'époque.
- ◆ Que le bénévolat et l'autofinancement devaient être un des moteurs des créations théâtrales, tout en recherchant des financements étatiques ou privés.
- ◆ Que le partenariat avec d'autres structures, tant nationales qu'internationales, était fondamental pour une visibilité et une reconnaissance financière ou artistique.
- ◆ Qu'il fallait former les enfants au théâtre, car ils sont le public et les comédiens de demain.

2.2. La création du CIAJ et le premier partenariat avec l'ASSOTIC

En 1990, à l'invitation de la CTI, un spectacle produit par le théâtre Am-Stram-Gram de Genève, « Attention chute de clowns », est arrivé à Kinshasa pour participer aux quatrième JOUZATEJ. Constatant des similitudes de pratique théâtrales entre la Suisse et le Zaïre, le scénographe et co-metteur en scène du spectacle, Michel Faure, a alors proposé une collaboration aux Intrigants : D'un commun accord ils trouveraient un texte d'un auteur africain contemporain et Michel se chargerait de trouver en Suisse le financement de cette prochaine création dont il assurerait la mise en scène. L'année suivante, en 1991, Michel Faure était de retour pour monter la pièce « Misère » de Thierry Nlandu Mayamba M'Buya, un auteur zaïrois alors inconnu. Dès le début des répétitions, une grande complicité s'installa entre le metteur en scène et les comédiens. La pièce fut créée à Kinshasa au théâtre du Zoo le 3 avril 1991, elle rencontra immédiatement un immense succès, au point que dès 1992 une tournée a pu être organisée en Belgique, en France et en Suisse. La CTI a été alors la première compagnie privée à sortir du Zaïre. « Misère » se joue encore aujourd'hui, elle totalise plus de 600 représentations.

En 1992, lors de la tournée de « Misère » en Suisse, à l'initiative de Jean-Fred Bourquin, chef des programmes à la radiotélévision suisse romande, une rencontre est organisée entre la CTI et les représentants d'une fondation suisse, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme. Après avoir assisté à une représentation du spectacle, la fondation décide de se porter acquéreur d'une parcelle à Kinshasa, dont la CTI aurait la jouissance. Le rêve de la construction d'un théâtre pouvait alors démarrer. Après deux ans de travaux soutenus par les coopérations belge, française et suisse, le CIAJ, implanté dans le quartier populaire de N'djili sera inauguré le 28 juin 1994. Le 21 avril de la même année, la CTI avait reçu des mains du ministre français de la culture, Jacques Toubon, le prix Afrique en création, en reconnaissance du travail accompli.

En 1995, de retour à Kinshasa pour monter la pièce très engagée de l'auteur de la République du Congo Maxime N'Debeka « Le Président » Michel Faure constata le paradoxe suivant : avoir un lieu de travail permanent entraîne des frais importants et sans subventions la compagnie devait payer pour travailler ! Dans les conditions socioéconomiques du Zaïre, il était impossible aux Intrigants d'autofinancer les frais d'électricité, d'eau, de gardiennage, d'un secrétariat, bref les besoins qu'engendre la gestion d'un théâtre, sans un soutien financier.

Face à cette situation, Michel Faure a alors décidé de fonder en Suisse l'Association de Soutien au Théâtre des Intrigants-Zaïre (ASSOTIZ) dont le but premier était de couvrir les frais de fonctionnement du CIAJ. L'assemblée constitutive s'est tenue à Genève le 20 janvier 1996. Au départ formée d'un noyau restreint de gens de théâtre et d'amis proches, l'association s'est peu à peu développée pour atteindre actuellement 200 membres. Le financement est assuré par les cotisations des membres, ainsi que par des soirées de soutien régulièrement organisées au Théâtre et Grand Café de La Parfumerie à Genève, lieu devenu l'antenne européenne de la CTI. Ainsi, depuis 1996 jusqu'à ce jour, le fonctionnement du Centre d'Initiation Artistique pour la Jeunesse a pu bénéficier d'une importante solidarité à travers l'association, devenue en 1999 ASSOTIC après le changement de nom du Zaïre en République Démocratique du Congo. Chaque année, l'association a envoyé environ 10'000 \$ à la CTI.

La collaboration artistique et le soutien à la création et à la diffusion sont également inscrits dans les statuts de l'ASSOTIC. Ainsi l'association a coproduit plusieurs spectacles et tournées de la Compagnie, et tout d'abord la tournée à Genève de « Le Président » en 1996, puis la création et la tournée de « La métamorphose de Frère Jéro » de Wole Soyinka en 1999. Après cette date, de nombreuses années de guerre civile ainsi que la situation sociale et économique totalement chaotique du Congo ont rendu impossible toute tentative de nouvelles coproductions avec les Intrigants. Ce n'est qu'en 2010 que la collaboration a pu reprendre avec la

création de « La Guerre ou l'Amour? » une adaptation de « Lysistrata » d'Aristophane. Ce spectacle a été créé à Kinshasa en septembre 2010, puis il a tourné à Genève, Fribourg et Lausanne au printemps 2011. Ont suivi « Nazali Kinshasa » et « Nazali Lokola Yo » en 2016 et 2018, également tournés en Suisse. Tous ces spectacles ont été mis en scène par Michel Faure, président de l'ASSOTIC.

L'association a organisé également des collaborations artistiques entre la Suisse et la RDC. Des stages de mise en scène, de jeu masqué, de travail de la voix et de création lumière ont ainsi été donnés à Kinshasa par des artistes suisses.

Un autre but de l'ASSOTIC est de faire connaître le travail de la compagnie auprès d'institutions susceptibles de soutenir leurs actions (recherche de fonds et/ou partenariats). Et c'est dans cette optique que l'ASSOTIC a souhaité devenir membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), sa candidature a été acceptée en 2012.

^o	Spectacles	Année	Auteurs	Metteur en scène
1	<i>Locataires gênants</i>	1982	<i>Eric Westphal</i>	<i>Mitendo Mwadi yinda</i>
2	<i>Le caméléon</i>	1984	<i>Patrice N'Dedi Penda</i>	<i>Tawite Vusayiro</i>
3	<i>Mhoi ceul</i>	1985	<i>Bernard Dadié</i>	<i>Madiba Manzikila</i>
4	<i>Le testament du chien</i>	1987	<i>Ariano Suassuna</i>	<i>Diana Landa</i>
5	<i>To signer eyoma</i>	1988	<i>Katanga Mupey et et Kulumbi Nsin Mbwelia</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
6	<i>Locataires gênants</i>	1989	<i>Eric Westphal</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
7	<i>Ananze et la sagesse</i>	1990	<i>Conte traditionnel</i>	<i>Création collective</i>
8	<i>Papa, oublie-moi</i>	1990	<i>Jean-Pierre Guingané</i>	<i>Katanga Mupey</i>
9	<i>Nda-Butu-Ngo</i>	1991	<i>Conte traditionnel</i>	<i>Création collective</i>
10	<i>Les deux frères</i>	1991	<i>Conte traditionnel</i>	<i>Mitendo Mwadi Yinda</i>
11	<i>Misère</i>	1991	<i>Landu Mayamba</i>	<i>Michel Faure</i>
12	<i>To signer eyoma</i>	1992	<i>Katanga Mupey et et Kulumbi Nsin Mbwelia</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
13	<i>Kinshasa, l'enfer du paradis</i>	1992	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
14	<i>Le caméléon</i>	1992	<i>Patrice Penda</i>	<i>Katanga Mupey</i>
15	<i>Le président</i>	1995	<i>Maxime N'Debeka</i>	<i>Michel Faure</i>
16	<i>Les souliers de la princesse</i>	1997	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
17	<i>La métamorphose de frère Jéro</i>	1999	<i>Wole Soyinka</i>	<i>Michel Faure</i>
18	<i>La couronne de fer Blanc</i>	2001	<i>Michel de Ghelderode</i>	<i>Mitendo Mwadi</i>
19	<i>Pique-nique sens unique</i>	2002	<i>Création collective</i>	<i>Otto hubert</i>
20	<i>Lettres du trottoir</i>	2002	<i>Yoka Lye Mudaba</i>	<i>Mitendo mwadi</i>
21	<i>Drames brefs</i>	2004	<i>Philippe Minyana</i>	<i>Alain Guntzburger</i>
22	<i>Allah n'est pas obligé</i>	2005	<i>Ahmadou Kourouma</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
23	<i>La dérive</i>	2005	<i>Sangu Sonza</i>	<i>Mitendo Mwadi</i>
24	<i>Le géant</i>	2007	<i>Création collective</i>	<i>Diana landa</i>
25	<i>Targuiya</i>	2007	<i>Moussa Diagana</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
26	<i>L'étranger de Mbanza Velele</i>	2007	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
27	<i>Douces douleurs</i>	2010	<i>Conte traditionnel</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>
28	<i>La Guerre ou l'Amour ?</i>	2010	<i>D'après Lysistrata d'Aristophane</i>	<i>Michel Faure</i>
29	<i>Apnée</i>	2010	<i>Anne Rochat</i>	<i>Kulumbi Nsin Mbwelia</i>

3. LE PROJET « PROMOTION DU THÉÂTRE EN MILIEU SCOLAIRE À KINSHASA »

3.1 Présentation de la FGC

La Fédération genevoise de coopération rassemble quelque 60 organisations membres, basées à Genève et actives dans le développement. Au cœur de ses activités : le financement de projets de développement, de partage des savoirs et d'information, ainsi que la sensibilisation du public aux enjeux Nord-Sud. Grâce à son expertise, la FGC est le partenaire privilégié de la Confédération, de l'État de Genève, de la Ville de Genève et de plus de 20 communes genevoises désireuses de s'engager dans la coopération au développement.

Organisation faitière créée en 1966, la FGC contribue à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Par l'intermédiaire de ses organisations membres (associations, fondations ou coopératives) et de leurs partenaires sur le terrain, la Fédération œuvre en Afrique, en Amérique latine et en Asie pour améliorer l'accès des populations défavorisées aux droits économiques, sociaux et culturels afin qu'elles puissent vivre dans la dignité.

La FGC se situe à l'interface entre ses membres et les collectivités publiques qui la financent et qui lui délèguent une partie de leur action de solidarité internationale. Au vu de son expertise, elle se porte garante de l'utilisation optimale et transparente des fonds publics.

Grâce aux fonds publics, la FGC finance les projets de coopération au développement de ses organisations membres, définis avec leurs partenaires locaux en Afrique, en Amérique latine et en Asie ; des projets et des activités de sensibilisation et d'information sur les enjeux globaux à Genève (tables rondes, émissions, expositions, publications, etc.) ; des projets et des activités de partage des savoirs, de formation et de capitalisation.

3.2 Les axes du projet

Le 5 mars 2013, la FGC acceptait un ambitieux projet déposé par l'ASSOTIC intitulé « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa », destiné à financer les activités que la CTI menait avec les enfants et les jeunes et ce pendant deux ans.

L'objectif général était de « contribuer à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité pour tous les enfants en favorisant l'apprentissage artistique à travers l'enseignement et la pratique du théâtre », avec deux objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Contribuer à une amélioration de CAP (Comportement, Attitude et Pratique) des enfants et jeunes et des résultats scolaires dans les écoles du projet.

Objectif spécifique 2 : Confronter les élèves, les jeunes, les encadrants culturels et les enseignants du projet aux ODD en créant des spectacles sur les problèmes de développement.

Pour atteindre ces objectifs, le projet, géré et coordonné par la CTI, contenait plusieurs activités :

- ◆ Les ateliers de créations théâtrales : une activité parascolaire proposée aux enfants de 30 écoles partenaires, 10 enfants par atelier, sont encadrés par des professionnels et le travail aboutit à la création d'un spectacle.
- ◆ Une édition par année du festival JOUCOTEJ, lors duquel les spectacles montés avec les enfants sont montrés devant un public principalement enfantin. Des spectacles de troupes professionnelles adultes sont aussi présentés aux enfants, une année uniquement avec des troupes nationales, une année avec également des troupes internationales.
- ◆ Les vendredis au théâtre : pour cette activité les élèves sont amenés au bâtiment du théâtre, où on leur explique le lieu et son fonctionnement, puis ils assistent à un extrait de spectacle et enfin un débat clôt la séance.

- ◆ Les animations théâtrales : au contraire des vendredis au théâtre, les animations amènent un extrait de spectacle professionnel dans les écoles et les comédiens parlent ensuite aux enfants des différents métiers du théâtre et des thématiques des pièces de théâtre.
- ◆ Les stages des jeunes des quartiers, qui enseignent à des jeunes sans emploi les différents métiers du théâtre, comédiens, dramaturge, costumiers, régisseurs, scénographes, constructeurs de décors, dans l'espoir de leur donner une passion créatrice. Deux stages sont organisés par année, avec 20 jeunes par stage.
- ◆ Une réhabilitation du lieu de travail de la CTI, le CIAJ.

3.3 Les acquis du passé

En 2013, la CTI était au bord de la dissolution. Depuis les années 90 les guerres et les luttes internes s'étaient développées, plongeant le pays dans le chaos et faisant plusieurs millions de morts en une quinzaine d'années. L'économie de la RDC était en ruine et la paupérisation de la population congolaise ne cessait de s'accroître. Aller au théâtre était devenu un luxe et il n'était plus possible d'espérer vivre de son art. De plus les partenaires financiers traditionnels, les centres culturels français et belge principalement, ont alors effectué un changement de politique culturelle consistant à favoriser les spectacles venus d'Europe. Les budgets alloués aux centres culturels à l'étranger ont été drastiquement diminués et les subventions destinées aux créations et aux infrastructures locales tout simplement supprimées, plongeant les compagnies jusqu'ici soutenues dans une détresse financière sans précédent. Pour survivre, il devenait indispensable de trouver de nouveaux partenaires financiers, et c'est dans ce but que l'ASSOTIC a approché la FGC, en est devenue membre et a déposé le projet de développement « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa ».

Au départ du projet, la CTI avait déjà une solide expérience en matière d'enseignement du théâtre auprès des enfants et le festival JOUCOTEJ en était à sa 25^{ème} édition. L'ASSOTIC pour sa part soutenait la CTI depuis 7 ans et Michel Faure, président de l'ASSOTIC, collaborait avec la compagnie depuis plus de vingt ans. C'est donc peu dire que le projet a été conçu en étroite collaboration entre l'OM et son partenaire de terrain : pensé en fonction de besoins spécifiques et clairement répertoriés depuis de nombreuses années, le projet n'a fait que codifier et développer une pratique déjà existante.

Pour réaliser le projet, la compagnie disposait :

- ◆ D'une expérience de 25 ans de pratique ;
- ◆ D'une salle de spectacles de 300 places assises et de locaux administratifs ;
- ◆ Des compétences nécessaires pour atteindre ses objectifs, notamment des artistes professionnels, des gestionnaires culturels, des animateurs et animatrices formés et qualifiés, des pédagogues formés et spécialisés et d'un personnel administratif qualifié ;
- ◆ D'une pratique associative dans la structure de direction et de gestion ;
- ◆ D'une bonne connaissance des partenaires locaux et internationaux ;
- ◆ D'une habitude du bénévolat et du volontariat sans faille des collaborateurs ;
- ◆ D'une maîtrise des coûts et des budgets.

L'école forme les citoyens de demain. Y enseigner le théâtre, c'est permettre aux enfants de s'exprimer tout en apprenant le respect mutuel, c'est se confronter à l'autre, c'est réfléchir aux problèmes de la société et proposer des solutions. C'est bien sûr aussi apprendre à avoir confiance en soi et à prendre la parole en public. Former les élèves, c'est également former un futur public et de futurs comédiens. Voir des spectacles c'est aiguïser son sens critique et développer son goût artistique. Faire du théâtre, c'est prendre part à la vie sociale de la société. Le théâtre, miroir du monde, est un lieu de conscientisation, d'engagement et de développement.

Le projet

- ◆ 150.00 élèves des écoles maternelles, primaires, secondaires et professionnelles de la ville de Kinshasa sensibilisés et informés sur l'existence et la pratique du théâtre.
- ◆ 600 élèves initiés à la pratique théâtrale, 30 ateliers dans 30 écoles.
- ◆ Lutte contre la discrimination sexuelle : 50% de filles dans le projet.
- ◆ Un festival annuel, les Journées Congolaises de Théâtre pour et par les Enfants et la Jeunesse (JOUCOTEJ), une édition sur deux internationale.
- ◆ Des jeunes du quartier de N'Djili accompagnés dans leurs créations artistiques.
- ◆ Une centaine d'artistes congolais engagés pour des ateliers ou des animations.
- ◆ Un lieu, le Centre d'Initiation Artistique pour la Jeunesse (C.I.A.J) amélioré et viabilisé.
- ◆ Une troupe, la Compagnie Théâtre des Intrigants, confrontée après vingt ans de lutte pour un théâtre engagé et populaire, la voix des sans voix.



C'est donc sans surprise que ces acquis ont permis un démarrage rapide et efficace du projet. La CTI a su mobiliser toutes ses énergies et s'adapter à des exigences et des difficultés inconnues. Proactive et motivée, elle a saisi l'opportunité du projet pour donner une nouvelle dynamique à l'ensemble de ses activités, atteignant tous les objectifs dès la première année. D'extension en extension, le projet a ensuite été reconduit et en 2024, nous entamons notre onzième année de soutien par la FGC.

3.4 Le financement

Le soutien financier de la FGC a été fondamental pour le projet. Après deux extensions de deux ans (2013-14 et 2015-2016), la périodicité est passée à trois ans (2017-2019 et 2020-2022). En dix ans, la contribution de la FGC s'élève à CHF 1'097'181 - soit environ CHF 109'000 par année. Sur la même période, la contribution directe de l'OM se monte à CHF 119'778.- soit environ CHF 12'000.- par année. (N.B : Le franc suisse (CHF) est environ à parité avec le dollar américain).

Comme le montre le graphique ci-dessous, sur les six dernières années, la part de financement de la FGC s'élève à 81,3% et celle de l'ASSOTIC à 8,48%. La part de l'argent provenant de Suisse se monte donc à 90%. Le financement provenant des bailleurs en RDC se monte à 7,8%, tandis que l'OIF a contribué pour 2,2%.

Figure 1. Répartition des bailleurs de fonds du projet en %, période 2017 à 2022 (6 ans)

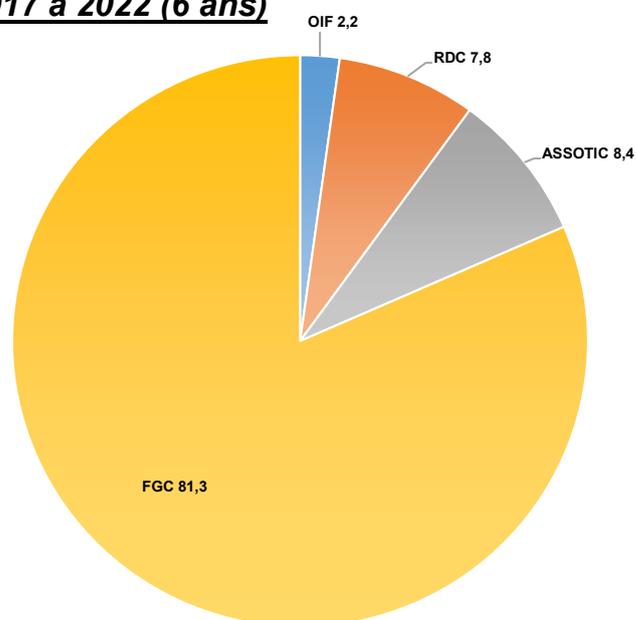
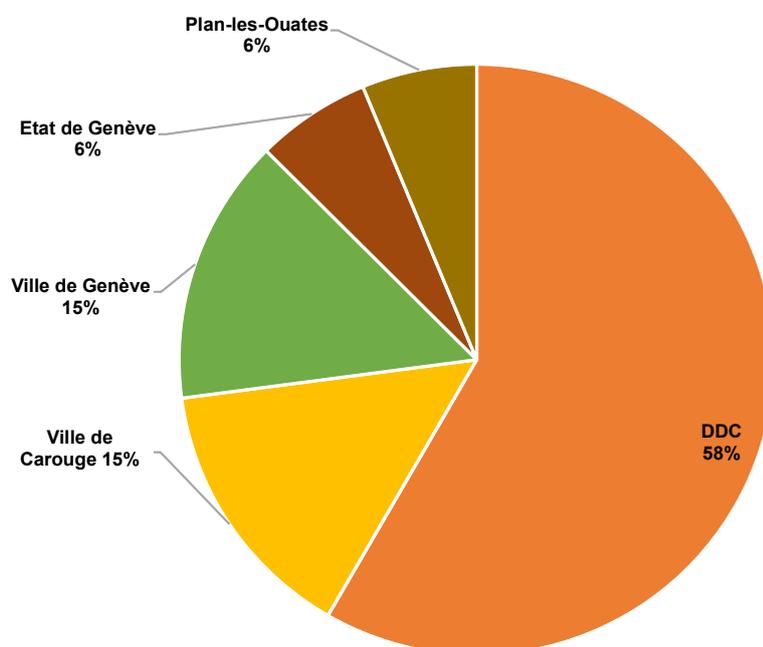


Figure 2. Répartition des bailleurs de fonds de la FGC en %, période 2020 à 2022 (3 ans)



Il est à remarquer le soutien particulier de la commune de Plan-les-Ouates, qui s'est engagée à un pourcentage égal à celui de l'État de Genève.

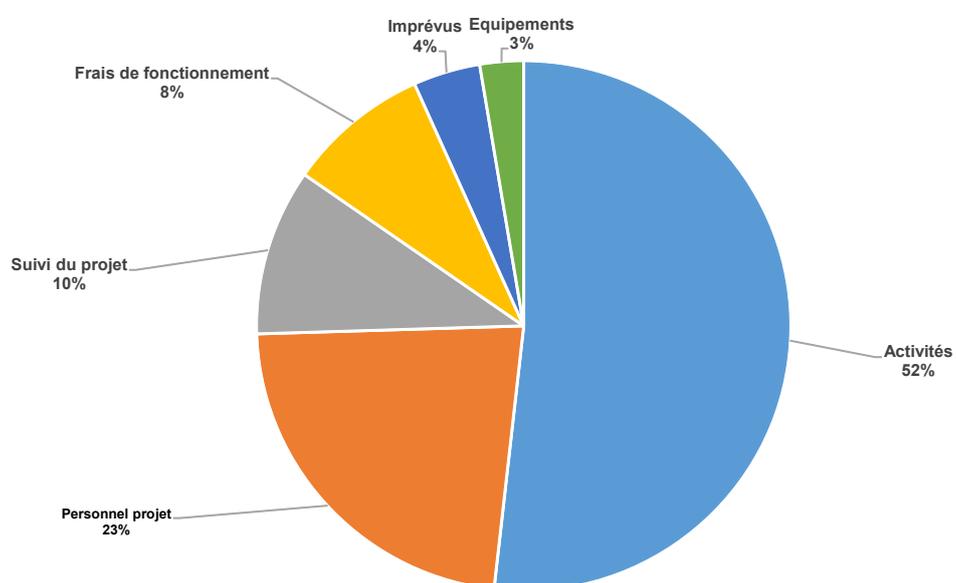
Malgré tous les efforts consentis au long de ces années, la CTI n'a pas réussi à obtenir un financement de l'État congolais, à la notable mais unique exception de 2016, année où les JOUCOTEJ ont été financées à hauteur de 35'000 \$ par le ministère de la culture. La recherche d'autres partenaires financiers s'est également révélée particulièrement ardue et n'a abouti qu'à l'octroi de faibles montants irréguliers, voire même uniquement de dons en nature, machines à coudre par exemple. La notion d'autofinancement est également prise en compte, la CTI loue parfois ses espaces et son matériel technique, mais les sommes récoltées ne représentent qu'un pourcentage infime des besoins.

En 2024, malgré l'immensité des richesses de son sous-sol, la RDC est l'un des cinq pays les plus pauvres du monde selon le PIB par habitant, et les bailleurs de fonds ne considèrent pas que la culture soit prioritaire dans un pays souffrant de tant de maux.

Pourtant, comme tous les théâtres du monde, la CTI demeure dépendante de subventions et sans l'appui de ses partenaires suisses elle ne pourrait pas survivre. Il convient donc pour les bailleurs de fonds de prendre en compte les spécificités de certaines entreprises culturelles et d'envisager un mode de financement adapté, qui n'exige pas de désengagement à moyen terme, mais accepte un soutien à long terme.

Le lobbying pour obtenir une reconnaissance et un soutien pérennes de l'État congolais fait partie intégrante du projet.

Figure 3. Répartition budgétaire en %, période 2020 à 2022 (3 ans)



4. ANALYSE DE LA DÉMARCHE

4.1. Les ateliers de créations

La démarche de la CTI pour la promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa commence par les ateliers de création pour se terminer par l'organisation des JOUCOTEJ. Les ateliers de création sont une activité parascolaire qui initie des élèves à l'art théâtral en leur apprenant les techniques de base et les règles du théâtre. Le projet organise des ateliers des créations théâtrales au profit des écoles maternelles, primaires et secondaires, des orphelinats et des centres de récupération des enfants des rues partenaires de la ville de Kinshasa. Un encadrant ou une encadrante professionnel du théâtre formé à l'Institut National des Arts ou justifiant d'une bonne expérience de la pratique théâtrale monte un spectacle avec 12 élèves ; 25 écoles sont actuellement inscrites dans le projet.

Les spectacles créés dans les ateliers de créations sont tous fondés sur les ODD depuis 2013, à la demande de la FGC. Avant 2013, les créations étaient inspirées des événements de la vie courante ou des textes de théâtre pour enfants. Ce qui aurait pu sembler être une contrainte s'est rapidement transformé en stimulation et les ODD se sont révélés être le reflet des préoccupations quotidiennes des enfants et un puissant moteur de réflexion. Toutefois, il se pose un problème de textes disponibles sur les ODD en général et en particulier ceux en lien avec l'univers des enfants. Plusieurs dramaturges de la CTI se sont donc attelés à la tâche d'écrire des textes spécifiquement adaptés aux ODD, soit en français, soit dans une des langues nationales, soit dans un mélange des deux (voir annexe C). Les chefs d'établissements éducatifs peuvent également choisir un texte qui cadre avec l'ODD choisie. Dans le cas où il n'y a pas de textes écrits, les encadrants et les encadrantes mettent en scène procèdent par des improvisations avec les élèves pour finalement mettre sur pied un texte écrit.

La décision des enfants de participer aux ateliers de création relève de leur propre initiative ; ils ne sont contraints ni par les animateurs et animatrices de la CTI ni par leurs encadrants et encadrantes. Ils sont donc volontaires.

La création théâtrale est un travail de longue haleine qui passe par les étapes suivantes :

1^{ère} étape : la préparation de l'activité. Elle commence par la prise de contact avec les établissements éducatifs, suivie d'une séance pédagogique avec le chef d'établissement et l'encadrant ou encadrante culturelle et l'enseignant ou enseignante chargée de la culture qui aboutit à l'élaboration d'un horaire de travail, au choix de texte à monter, à la reprographie des textes, etc.

2^{ème} étape : Les séances/ateliers de travail. D'un commun accord avec les établissements, l'organisation élabore et établit un calendrier respectant le nombre de séance de travail pour aboutir à un bon résultat. 52 séances au total sont prévues :

1^{ère} séance : Choix de 12 élèves comédiens ou comédiennes volontaires sur le grand nombre d'élèves volontaires pour l'atelier de créations.

2^{ème} à la 5^{ème} séance : Présentation et discussion des ODD, explication générale de l'art théâtral (Genre et type de théâtre, termes utilisés au théâtre, acteur, scène, etc.).

6^{ème} à la 10^{ème} séance : Analyse du texte

11^{ème} séance : Distribution

12^{ème} à la 16^{ème} séance : Mémorisation du texte

17^{ème} et 18^{ème} séances : Exercices de mise en train et répétition du texte

19^{ème} et 20^{ème} séances : Approche du métier de comédien et de l'interprétation

21^{ème} et 22^{ème} séances : Approche de mise en scène et de mise en espace

23^{ème} à la 28^{ème} séance : Répétitions, travail du jeu, contrôle de la diction et des intentions

29^{ème} à la 31^{ème} séance : Exercices d'échauffement, fixation du texte et des mouvements

32^{ème} séance : Discussion sur l'utilisation des décors, des costumes, du maquillage

33^{ème} et 34^{ème} séances : Fixation du texte

35^{ème} et 36^{ème} séances : Recherche de costumes, décors, accessoires et maquillage

37^{ème}, à la 39^{ème} séance : Répétition, utilisation des accessoires et des costumes

40^{ème} et 41^{ème} séances : Ultimes raccords texte et mise en scène

42^{ème} à la 45^{ème} séance : Filage du spectacle

46^{ème} séance : 1^{ère} Répétition générale et critiques

47^{ème} et 48^{ème} séances : Retouches en tenant compte des remarques

49^{ème} séance : 2^{ème} Répétition générale

50^{ème} et 51^{ème} séances : Retouches en tenant compte des remarques

52^{ème} séance : Représentation aux JOUCOTEJ

D'autres d'activités sont organisées en parallèle des créations théâtrales ; il s'agit du vendredi au théâtre et des animations théâtrales dans des écoles, orphelinats et centres de récupération des enfants de la rue.

Le vendredi au théâtre consiste en une visite guidée d'une salle de théâtre pour amener les élèves à découvrir le théâtre en tant que bâtiment et les différents lieux qui le compose, scène, salle, coulisses, etc... Un extrait de spectacle leur est ensuite proposé, suivi d'une discussion avec les enfants.

A l'inverse des vendredis au théâtre où les élèves se déplacent vers un théâtre, l'animation théâtrale consiste à aller jouer un extrait de spectacle professionnel à l'école, pour que les enfants voient la pratique du métier de comédien, pour leur donner le goût du théâtre, pour les amener à l'aimer et à vouloir le pratiquer.



Les JOUCOTEJ : Finalité des ateliers de créations théâtrales

Depuis 1987, la Compagnie Théâtre des Intrigants a créé un festival dénommé : « Journées Congolaises de Théâtre pour et par l'Enfance et la Jeunesse », JOUCOTEJ en acronyme. Les JOUCOTEJ sont la vitrine du talent des enfants et des jeunes en matière théâtrale. Pendant le festival, ces derniers viennent présenter au public les résultats de leurs créations théâtrales. Les comédiens et comédiennes en herbe jouent devant leurs camarades, puis assistent aux autres spectacles d'enfants ou à ceux d'adultes spécifiquement créés pour les enfants. Pour les participants et les participantes, ces journées festives sont le point d'orgue de l'année théâtrale, la cerise sur le gâteau culturel.

La préparation des JOUCOTEJ commence dès le début de l'année scolaire en septembre de chaque année par la mobilisation des établissements éducatifs, des troupes de théâtre professionnelles et amateurs de la RDC et de l'étranger (information sur la tenue des JOUCOTEJ, enregistrement des demandes de participation, sélection des troupes et des sites du festival, etc...). Puis tout au long de l'année, l'équipe d'organisation élabore le programme définitif, contacte les officiels pour obtenir différentes autorisations, recherche des sponsors et des bailleurs de fond, organise les transports et la restauration, imprime les différents éléments

promotionnels du festival, s'assure de la présence de la presse, bref prépare tout ce que demande la tenue d'un festival de cette ampleur.

Le festival se déroule pendant 5 jours dans des salles de théâtre et des espaces scolaires. Chaque salle accueille par jour un spectacle professionnel et trois spectacles d'enfants ou de jeunes.

En 2020, la pandémie de Covid 19 a interdit la tenue présentielle du festival. La CTI a réagi à cette interdiction en réalisant des captations audio et vidéo de certains spectacles. Ces captations ont ensuite été diffusées sur des chaînes de radio, de télévision partenaires et sur les réseaux sociaux aux mois de juillet - août lorsque les enfants sont en vacances. Cette version numérique du festival a connu un grand succès et est depuis reconduite chaque année, en plus de la version présentielle.

A l'instar d'autres festivals, les JOUCOTEJ sont non seulement un véritable lieu de rencontre et d'échange entre artistes professionnels, mais également un cadre de formation, d'information et de prise de la parole par les enfants et les jeunes.

Les JOUCOTEJ sont un festival à thème. Chaque année un thème est choisi, qui donne l'orientation que les troupes doivent traiter dans leur spectacle.

Pour la 38^{ème} édition de cette année 2024, le thème est « **Théâtre, outil pédagogique pour la sensibilisation sur les Objectifs de Développement Durable (ODD1, ODD4, ODD5, ODD10, ODD13, ODD17)** ».

Les JOUCOTEJ sont reconnues parmi les festivals les plus stables et les plus anciens d'Afrique.

<https://infos.cd/culture/rdc-des-troupes-theatrales-en-phase-de-preparation-pour-participer-au-festival-joucotej/43325/>

Tableau 2. Planning d'activités des Joucotej

Activités	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Constitution de l'équipe préparatoire	Orange									
Achat fournitures bureau	Bleu									
Rédaction, saisie et envoi des lettres et fiches de participation	Blanc									
Identification des écoles potentielles	Blanc									
Réunions de l'équipe préparatoire		Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	
Récupération des fiches de participation			Jaune							
Elaboration, saisie et envoi du projet aux partenaires	Vert	Vert								
Répertoire des sponsors	Violet									
Formation des encadreurs culturels et enseignants chargés des activités culturelles sur les ODD					Grise	Grise				
Désignation des encadreurs culturels				Blanc						
Atelier de création théâtrale dans les écoles		Bleu	Bleu	Bleu	Bleu	Bleu	Bleu	Bleu		
Ronde de l'équipe artistique dans les écoles						Rouge	Rouge	Rouge		
Communication	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc
Suivi des lettres de demande de subvention					Grise					
Lancement de la campagne promotionnelle						Orange				
Sélection des troupes professionnelles							Vert			
Réunions avec les chefs de poules						Vert	Vert	Vert		
Réservation de logement des invités							Orange			
Sélection définitive des spectacles scolaires							Blanc			
Sélection des salles devant abriter le festival						Vert				
Élaboration du programme du festival							Blanc			
Régie et aménagement des sites								Grise	Grise	
Impression affiches, T-Shirts, invitation, revues-programmes et dépliants								Jaune		
Constitution de l'équipe élargie d'organisation								Bleu		
Réalisation des banderoles								Rouge		
Paiement des taxes et autorisations d'organisation des manifestations								Vert		
Contact avec les transporteurs								Blanc		
Location des salles								Orange		
Réunion avec les responsables des troupes professionnelles								Orange		
Réunions avec les membres de l'équipe élargie d'organisation								Jaune	Jaune	
Paiement des transports nationaux								Blanc		

Le processus de formation des jeunes des quartiers passe par plusieurs étapes.

1. Préparation :

- ◆ élaboration du programme de la formation, choix des intervenants ;
- ◆ choix des textes sur lesquels portera l'atelier ;
- ◆ publicité du stage de formation dans les médias (radio, télévision, affiche, réseaux sociaux, presse écrite) ;
- ◆ recrutement/inscription des stagiaires ;
- ◆ élaboration de la fiche technique/cahier de la formation.

2. Déroulement du stage :

- ◆ *Tous les stages organisés en faveur des jeunes se déroulent au centre d'initiation artistique pour la jeunesse (CIAJ). Ils commencent toujours par une séance pédagogique à laquelle tous les stagiaires prennent part. Au cours de cette séance pédagogique, le superviseur des ateliers donne la philosophie et les grandes lignes du déroulement de la formation.*
- ◆ *L'organisation remet à chaque stagiaire un dossier dans lequel se trouve le texte à travailler, toujours basé sur un ou plusieurs ODD, une liste commentée de tous les ODD, un fascicule des mots usuels au théâtre, un stylo et un carnet. Puis les formateurs vont expliquer aux stagiaires les notions théoriques sur les objectifs de développement durable.*
- ◆ *Viennent après les notions théoriques sur le théâtre : les différentes définitions, les termes techniques utilisés, l'espace scénique, l'organisation des événements, la régie, le décor, le costume, etc...*
- ◆ *Ensuite vient le travail à la table : les stagiaires vont entrer en contact avec le texte c'est-à-dire faire la lecture et l'analyse du texte, discuter du thème, des personnages, des éléments de la représentation. Face à des jeunes peu ou pas scolarisés les formateurs optent pour une méthodologie participative, c'est-à-dire le partage d'expériences : voir, agir et améliorer. Elle consiste à voir ce que font les autres, à imiter ce qu'on a vu en améliorant pour enfin arriver au bon résultat. La lecture se fait au tour d'une table, il est demandé à chaque stagiaire alphabétisé de lire une ou plusieurs tirades jusqu'à la fin du texte. Pour les stagiaires qui ont de sérieux problèmes de lecture, leurs tirades sont soit lues en langues nationales c'est-à-dire en kikongo, en lingala, en swahili ou tshiluba, soit lues par les formateurs et les stagiaires répètent ce que les formateurs*

ont lu comme on le fait avec les élèves de l'école maternelle ou avec les enfants de centres de récupération ou des orphelinats. Ceci veut dire que la formation ne se donne pas seulement en français mais aussi dans les quatre langues nationales pour permettre aux stagiaires de bien maîtriser les notions théoriques sur le théâtre, les ODD et de réussir à apprendre leur texte.

- ◆ Les stagiaires passent alors à la pratique de toutes ces notions, c'est à ce moment que commencent les répétitions sur scène avec les formateurs et les formatrices. Les répétitions commencent toujours par des exercices d'échauffement physique et vocal. Puis vient le travail de direction d'acteurs et d'interprétation. Chaque corps de métier occupe l'espace dédié à sa profession, les interprètes, les danseurs, les danseuses et les metteurs en scène vont utiliser le plateau, les régisseurs vont utiliser les espaces techniques et l'ensemble de la salle. Chacun des formateurs et formatrices s'occupe des stagiaires selon l'horaire établi par l'organisation.**
- ◆ Une fiche de suivi est élaborée par l'organisation pour suivre l'évolution de chacun et chacune des stagiaires. Cela est aussi noté dans le cahier des formateurs et formatrices pour constater les lacunes qu'ont les stagiaires au début de la formation et de suivre ainsi leur évolution jusqu'à la restitution de leur travail.**
- ◆ Avant la restitution, un test est donné aux stagiaires concernant les ODD impliquées dans le texte exploité, afin de s'assurer de leur parfaite compréhension.**
- ◆ Enfin, les stagiaires restituent ce qu'ils ont appris pendant un mois devant leurs amis, les membres de leur famille, les chefs de quartiers et des rues, la presse, les directeurs des troupes. La fin de ce stage est légitimée par un brevet remis au stagiaire.**
- ◆ En conclusion du stage, un rapport est établi par les organisateurs et les formateurs.**

Le nombre de stages de formation des jeunes de quartiers est passé de 2 à 3 par an en 2017 suite à une demande croissante des participants. De 40 jeunes formés par an de 2013 à 2016, le projet est passé à 60 jeunes formés (en raison de 20 jeunes par stage) depuis 2017 à ce jour. Au total 520 Jeunes ont été formés dans le cadre de ce projet.

TÉMOIGNAGE

Davina NGAMA,

Jeune comédienne de la troupe de théâtre de quartier Collectif des Intrigants, Kinshasa, commune de N'djili



J'ai commencé le théâtre en maternelle, à trois ans. A cinq ans j'ai dû arrêter, mais cela me manquait beaucoup et j'ai repris à huit ans, toujours dans les ateliers scolaires de la CTI. En 2023 j'ai suivi la formation des jeunes de quartier. Cela m'a appris la maîtrise de soi, à avoir l'esprit d'équipe. J'ai amélioré mon jeu de scène et j'ai appris l'organisation d'une troupe. Maintenant je suis plus attirée par le cinéma, Je rêve de devenir réalisatrice tout en continuant à jouer. J'adore être sur scène !

4.3. Partenariat avec les établissements éducatifs

Les établissements éducatifs sont les principaux partenaires de l'action de la compagnie. La mise en œuvre du projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » nécessite un partenariat mutuellement avantageux entre la CTI et les établissements éducatifs. La politique de partenariat avec les écoles, orphelinats et centres de récupération consiste, pour les responsables de ces établissements, à s'engager à accueillir les animateurs et animatrices de la CTI pour organiser des activités théâtrales par et pour les enfants et les jeunes. Ces établissements éducatifs mettent à la disposition des animateurs et animatrices de la CTI de l'espace, une tranche horaire et si possible un ou une responsable pour l'encadrement des enfants et des jeunes à cette formation. Les établissements éducatifs partenaires participent activement au festival de théâtre, les « Journées Congolaises de Théâtre par et pour l'enfance et la jeunesse », ils prennent en charge le transport aller-retour des élèves acteurs et spectateurs sur les lieux des représentations. Ils organisent au sein de leurs structures une représentation de chaque spectacle monté dans les ateliers de théâtre de l'établissement.

Ce partenariat sur base de confiance a fidélisé les établissements éducatifs partenaires et repose sur une programmation rigoureuse prenant en compte les contingences locales et environnementales ainsi que des calendriers ou feuilles de route de la CTI et des établissements éducatifs partenaires.

Depuis quelques années, les décors et les costumes font l'objet d'une attention plus soutenue. Les thèmes tirés des ODD intéressent les enseignants et le public. Le travail de ces encadrants et encadrantes a changé la vision du théâtre dans les établissements éducatifs partenaires, au point que certains ont créé des postes fixes et rémunérés d'encadrants culturels ; ce qui crée des places de travail et contribue à l'amélioration de la pratique du théâtre.

TÉMOIGNAGE

David KUKU MAKELA

Promoteur du C.S. KUKU à Kinshasa, commune de Ngiri-Ngiri



Mon école est partenaire de la CTI depuis 2009. Ce partenariat a apporté un épanouissement à mon école. Il s'est renforcé davantage avec le projet. Le genre de théâtre apporté par la CTI a impacté positivement les enfants et notre milieu. Nos élèves ne sont plus complexés ; ils apprennent à vivre en communauté, à communiquer sans peur avec les autres. Les spectacles montés avec la CTI sont inspirés des ODD, ce qui est une nouveauté pour l'école. En 2018, l'école a présenté un spectacle de théâtre sur la salubrité et l'assainissement du milieu. Ce spectacle a été très bien apprécié au niveau de notre commune si bien que le bourgmestre a demandé de le présenter dans tous les quartiers de la commune. Ce qui nous a valu une grande réputation dans le milieu et a augmenté notre population scolaire l'année scolaire 2019-2020. En fin de compte, notre partenariat avec la CTI est gagnant pour nous.

4.4. Les formateurs et formatrices, les encadrants et encadrantes

Les formateurs et les formatrices des stages organisés par la CTI sont des experts nationaux et étrangers, spécialistes reconnus dans leur domaine artistiques et recrutés selon les besoins identifiés par la compagnie.

Tableau 3. Liste des experts et expertes qui sont intervenus dans le cadre du projet

<i>Nombre</i>	<i>Nom du formateur</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Domaine</i>
01	Viminde Lucie	Congolaise	Costume
02	Viminde Segbia	Congolaise	Administration
03	Audy Nkebani Akanda	Congolaise	Mise en scène
04	Mwambayi Kalengayi	Congolaise	Mise en scène
05	M'fele Kabamba	Congolaise	Interprétation
06	Amédée Makaka	Congolaise	Mise en scène, ODD
07	Nkiakiese Matuala Seke	Congolaise	Improvisation
08	Diana Landa Bavon	Congolaise	Régie lumière et son, ODD
09	Patrick Kambolo	Congolaise	Danse
10	Velo Kapita Malvine	Congolaise	Marionnette
11	Faustin Kangu Mbuya	Congolaise	Marionnette
12	Célestin Kauset	Congolaise Brazza	Danse
13	Jean Marie Ngaki Kosi	Congolaise	Dramaturgie
14	Shaumba Muludiki	Congolaise	Mise en scène, ODD
15	Mitendo Mwadi Yinda	Congolaise	Organisation générale des spectacles, ODD

Les encadrants et les encadrantes des ateliers scolaires quant à eux sont tous des professionnels ayant reçu une formation théâtrale à l'Institut National des Arts ou justifiant d'une bonne expérience de la pratique théâtrale et une formation sur les ODD.

Liste des encadrantes et des encadrants

Femmes

- 1) Sylvie KANDALA
- 2) Fyfy KAPALAYI Mukar
- 3) Alphie MBIDIZA

- 4) Clarette MATONDO
- 5) Chançarde KIBELO
- 6) Ariel MONDO KITENGE
- 7) Noelive BANZA
- 8) Amina MBOKANI

Hommes

- 1) Don Diegue NANKAKA
- 2) Guy IMBUSA Don Biembongo
- 3) Fabrice MASAKA
- 4) Djobing WEMBI
- 5) Fiston LUNTALADIO
- 6) Beby NDJOLI
- 7) Martin MAKITAKO
- 8) Bombard GALUMBA
- 9) Amédée MAKAKA
- 10) Franklin KAPAYA
- 11) Sonville MONKWE
- 12) Célestin NKIAKIESE
- 13) Malu MUKULAYANA
- 14) Milord KIBELO
- 15) Jean Pierre KAFUTI
- 16) Obed MAVINGA
- 17) Benji KITAMBALA

Malgré tous les efforts de la CTI pour recruter des encadrantes, peu de femmes acceptent ce travail, particulièrement après s'être mariée. En charge des tâches ménagères et de l'éducation des enfants, elles n'ont plus le temps nécessaire à d'autres activités. De plus, beaucoup de maris s'opposent encore à ce que leurs femmes travaillent.

4.5 Le bénévolat

La passion du théâtre est au cœur des actions de la Compagnie Théâtre des Intrigants, c'est le véritable moteur de leur travail, et cela nécessite un esprit de bénévolat qui dépasse de loin les considérations financières. Un tel projet ne peut se concevoir sans un engagement total du personnel, sans comptabiliser les heures de travail ni renoncer à des activités parce qu'elles sont non-rémunérées. L'intervention de la Fédération Genevoise de Coopération depuis 2013, si elle a permis de financer une grande partie des activités, n'a pas fait disparaître la culture du bénévolat. La plupart des activités exigent un dépassement des heures de service et plusieurs d'entre elles, comme le temps de préparation des activités, la rédaction des rapports, le coaching des encadrants et encadrantes dans les établissements éducatifs, etc... ne sont pas prises en compte par le projet.

En ce qui concerne le vendredi au théâtre, une séance prévue pour deux heures, s'étend souvent au-delà de quatre heures en prenant en compte le temps d'aménagement de l'espace et les retards d'arrivée des élèves ou des jeunes des quartiers à la salle dus aux difficultés de transport dans la ville.

Pour les animations théâtrales dans les établissements éducatifs, un animateur ou une animatrice réalise à lui seul le travail de deux ou trois personnes pour visiter les écoles, les centres de récupération et les orphelinats, discuter avec les responsables et entretenir les contacts téléphoniques.

Concernant les ateliers de créations en milieu scolaire, le volume de travail abattu par les vingt-cinq animateurs et animatrices affectés par la Compagnie Théâtre des Intrigants ne correspond aucunement au paiement qu'ils reçoivent.

A propos des stages de formation des jeunes de quartiers, l'équipe d'appoint qui assure la logistique et travaille en amont et en aval du stage, n'est pas payée pour ce travail.

Quant aux JOUCOTEJ enfin, son personnel travaille bénévolement. Il ne reçoit qu'une collation et les frais de transport par jour et par personne.

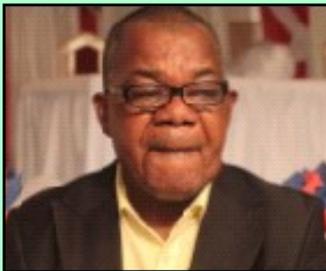
Il apparaît donc clairement qu'une grande part du travail est effectuée de façon bénévole. Cette attitude de bénévolat est donc un des facteurs de succès de la CTI. Elle nourrit la capacité de résilience de son personnel, laquelle constitue un autre facteur de succès du projet.

Les responsables de la CTI affirment dans la proportion de 100 % que la passion du métier de théâtre et l'esprit de bénévolat dont font montre toutes les parties prenantes justifient les résultats substantiels obtenus. La culture de bénévolat qui caractérise la quasi-totalité des congolais a trouvé une spécificité dans ce projet.

Témoignages sur l'esprit de bénévolat, cheville ouvrière du travail abattu par la CTI

Valentin MITENDO

Co-fondateur, directeur artistique de la CTI, comédien, metteur en scène, dramaturge

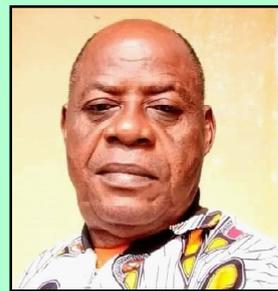


« Le projet Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa est une action qui existe depuis plus de 10 ans. Il a permis de booster l'ensemble des activités de la CTI. Il s'agit d'un projet qui a donné la parole à l'enfant. La CTI réalise des créations en milieu scolaire. Elle y envoie ses animateurs et metteurs en scène pour monter les créations à travers les ateliers de théâtre, aidés par les enseignants. En fait, le théâtre scolaire existait dans la ville de Kinshasa comme une activité facultative et désorganisée. La CTI a structuré ce domaine en lui donnant une fréquence à travers le festival JOUCOTEJ. Ce festival réunit

toutes les activités de création organisées par la CTI (ateliers de formation des jeunes de quartiers, VAT, animations théâtrales). Toutes ces activités font partie du projet largement soutenu par la FGC du fait de son caractère de développement de l'être humain, de l'enfant surtout, l'enfant orphelin, enfant scolarisé ou non scolarisé, à qui l'on donne la parole pour qu'il s'adresse aux autres.

Ce projet exige beaucoup de moyens, mais, en réalité il n'arrive à mobiliser que la moitié de la somme nécessaire. C'est ici qu'intervient la notion de bénévolat, car la plupart des activités réalisées par les animateurs du projet le sont de manière bénévole. Pour eux, c'est une façon de contribuer à la promotion de la jeunesse, au développement culturel de notre pays.

Le projet demande beaucoup de moyens que la CTI n'a pas. Mais, elle essaie d'adapter son travail en fonction des ressources dont elle dispose et surtout en fonction de l'esprit de bénévolat de ses dirigeants et animateurs.



De gauche à droite : **Virginie MUNTUNZAMBI, Secrétaire administrative et financière ; Bavon DIANA, Régisseur général, comédien, metteur en scène**

« Ce qui nous pousse à continuer de travailler à la CTI, ce n'est pas l'argent, c'est plutôt la passion du théâtre et le bon esprit de travail au sein de la structure. Il y a dans tout cela la volonté d'être utile à la société, de former des enfants et des jeunes au théâtre, surtout ceux qui allaient devenir des délinquants mais qui, après leur formation, deviennent pour la plupart des artistes, constitue une fierté pour nous. Il faut se dire qu'au départ la CTI est une ASBL. Tout ne doit donc pas se résumer en termes d'argent. Nous privilégions le bénévolat, l'apostolat au sein de la CTI. C'est notre métier, notre passion ».

5. LES INNOVATIONS DU PROJET

5.1. Les stratégies innovantes

Le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » a développé en dix années de réalisation plusieurs savoirs innovants tant sur le plan institutionnel que sur le plan méthodologique.

Stratégie innovante 1 : Un partenariat porté par des professionnels de théâtre du nord

Depuis 1996, un partenariat essentiel s'est tissé entre la CTI et l'Association de Soutien au Théâtre des Intrigants du Congo (ASSOTIC), basée à Genève et créée à l'initiative du metteur en scène suisse Michel Faure. Le noyau dur de l'association est constitué de professionnels suisses de théâtre solidaires et admiratifs du travail de la CTI qui se sont engagés à chercher des moyens au Nord pour le développement institutionnel et artistique de la CTI. Sur le plan institutionnel, l'ASSOTIC est porteuse des projets créés en étroite collaboration et complicité avec la CTI. C'est donc elle qui porte notamment le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » ainsi que le présent projet de capitalisation. Sur le plan artistique, l'ASSOTIC coproduit des spectacles créés à Kinshasa puis se charge de les faire tourner en Suisse, contribuant ainsi au rayonnement du travail de la CTI et renforçant sa notoriété au Congo. Les tournées en Suisse apportent également de nouveaux membres à l'ASSOTIC, des spectateurs désireux de soutenir les actions de la CTI.

Des membres de l'ASSOTIC ont également animé bénévolement des stages de formation continue à Kinshasa, de mise en scène, de travail de la voix et de jeu masqué notamment.

Un partenariat porté par des professionnels de théâtre du Nord et du Sud est une véritable innovation qui dépasse les relations habituelles entre ONG du Nord et structures du Sud, c'est un véritable partage des savoirs entre personnes pratiquant le même art, la même passion avec le même engagement, mais avec d'autres conditions et des moyens différents.

Dans cet esprit de partage, l'approche « immersion », telle qu'adoptée par Michel Faure, est rarement sinon jamais observée chez la plupart de partenaires techniques et financiers de projet de développement. Michel Faure est venu régulièrement en RDC, malgré les conflits armés et l'insécurité récurrente de Kinshasa, malgré les conditions de vie et de travail très difficiles. Depuis 2013, il est venu chaque année - sauf en 2020, année du Covid 19 - collaborer à la bonne marche du projet et à deux reprises il a assuré la mise en scène de spectacles à Kinshasa.

Dans le sens Sud-Nord, un comédien de la CTI, Diana Landa, a participé à une création théâtrale en Suisse, partie ensuite en tournée en Afrique.

C'est cette fusion, qui permet aux artistes de deux mondes et de deux cultures différents de s'accepter, de travailler et de produire ensemble, que nous appelons « immersion ».



Stratégie innovante 2 : Un soutien financier de la FGC structuré et inscrit dans le temps

Depuis sa création, la Compagnie Théâtre des Intrigants a eu divers partenaires étrangers et congolais. Avant 2013, chacun apportait une contribution ponctuelle d'ordre financier, matériel, technique ou encore moral. Grâce à ces contributions, la CTI a réussi tant bien que mal à travailler avec les moyens du bord, mais pendant toutes ces années les difficultés renouvelées empêchaient un bon fonctionnement et la compagnie n'arrivait pas à réaliser ses objectifs.

Depuis 2013, la Fédération Genevoise de Coopération finance le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » à travers l'ASSOTIC. Contrairement aux précédents financements qui étaient de nature ponctuelle et sporadique, le financement instauré dès 2013 est un soutien pluriannuel et structuré. Il s'est étalé d'abord sur 2 ans, puis sur 3 ans. Il a pris surtout en compte tous les aspects de l'organisation et du fonctionnement de la CTI. Les fonds alloués ont permis d'améliorer les conditions de travail. Les activités sont désormais réalisées sans problème majeur ; le personnel est régulièrement rémunéré ; les troupes reçoivent leurs indemnités de transport et leurs cachets dans le cadre des JOUCOTEJ ; l'administration fonctionne parfaitement et la promotion des activités peut être assurée.

En 10 ans, le financement a également grandement facilité l'ancrage du projet dans les établissements éducatifs partenaires par la régularité garantie des interventions. La réputation de sérieux de la CTI s'est répandue, au point que nombre d'écoles, de centres de récupération ou d'orphelinats demandent à accueillir une des activités organisées par la compagnie, qui n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes.

Fort de ce soutien, la CTI n'a cessé de rechercher d'autres financements

pérennes et a mené un lobbying actif auprès des autorités étatiques congolaises. Certains partenaires ont appuyé quelques actions menées par la Compagnie Théâtre des Intrigants, par exemple l'Association des Femmes Chinoises au Congo (AFCC) a soutenu la CTI en la dotant de machines à coudre, d'ordinateurs et de cadeaux à distribuer aux écoles pendant les JOUCOTEJ. Du côté de l'État, le Ministère de la Culture, Arts et Tourisme a soutenu les JOUCOTEJ en 2015 sous Monsieur le Ministre Banza Mukalay lors de la 29^e édition. Ce ministère aurait dû inscrire son appui sur une ligne budgétaire nationale, n'eût été le décès inopiné du ministre de tutelle, son successeur n'ayant pas jugé bon de poursuivre son action. Le Ministère du Commerce Extérieur a pris en charge la participation de la compagnie aux expositions de Beijing en Chine en 2019 et de Dubaï aux Émirats Arabes Unis en 2022. Le Ministère de l'Économie, quant à lui, a pris en charge la représentation d'un spectacle de la compagnie lors d'un atelier qu'il a organisé en 2023. Le partenariat avec le Ministère du Genre, Famille et Enfant s'est limité au seul enregistrement de la CTI comme ONG partenaire.

Avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le partenariat n'a consisté qu'à promettre d'enregistrer la CTI dans le répertoire des partenaires éducatifs dudit ministère. Les démarches pour l'obtention de l'arrêté ministériel portant reconnaissance de la compagnie comme partenaire n'ont jamais abouti jusqu'à ce jour pour diverses raisons notamment les changements intempestifs de gouvernements, la lenteur administrative et la Covid-19. Il faut souligner qu'avec l'Hôtel de Ville de Kinshasa, la CTI a tout de même entretenu un partenariat relativement positif : exemption de la taxe d'affichage par la commission chargée de la publicité extérieure à chaque édition des JOUCOTEJ ; exemption de la taxe d'organisation des manifestations par la Division urbaine de la Culture et des Arts ; médiation auprès du Ministre Provincial en charge de l'éducation pour le soutien aux activités du RIDS (Réseau interscolaire de diffusion des spectacles).

Malheureusement, toutes ces interventions n'ont pas eu l'impact recherché pour booster l'action de la CTI sur le terrain et assurer l'ancrage financier du projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa ». Toutes les démarches menées par la CTI pour élargir au budget de l'État sont jusque-là restées lettre morte.

Encore une fois, sans l'appui de la FGC, via l'ASSOTIC, la CTI n'aurait jamais atteint ses objectifs.

Stratégie innovante 3 : La fidélisation des écoles partenaires

La Compagnie Théâtre des Intrigants organise plusieurs activités en faveur des enfants et des jeunes au sein des écoles, des centres de récupération et des orphelinats. Les relations avec ces institutions nécessitent un dur labeur, il faut en effet prendre contact puis rendre visite aux établissements, s'entretenir avec les responsables, mettre sur pied le programme, harmoniser les horaires de cours et les programmes d'activités théâtrales et enfin s'assurer du suivi. Pour la plupart, ces établissements éducatifs partenaires collaborent depuis de nombreuses années, ce qui permet de les qualifier d'écoles fidélisées. Même en temps difficile de la Covid-19, ces écoles n'ont pas renoncé à leur participation aux JOUCOTEJ, qu'elles se sont en quelque sorte appropriées. Un des indices de cette appropriation est l'inscription volontaire de leur participation aux JOUCOTEJ dans leurs programmes d'éducation. Cette fidélisation a permis à la CTI d'avoir désormais un tissu relationnel important au sein de la majorité des écoles partenaires qui constituent un espace d'échange d'informations et d'expériences théâtrales. Plusieurs d'entre elles ont même créé le Réseau Interscolaire de Diffusion de Spectacles (RIDS) pour faciliter la circulation des spectacles créés pour les JOUCOTEJ dans les différentes écoles du réseau.

Les éléments ci-dessus constituent des facteurs favorisant la fidélisation des écoles partenaires aux JOUCOTEJ. La durée de partenariat avec ces écoles est plus longue que celles d'autres manifestations animées

dans les écoles de Kinshasa et de la RDC, dont le taux de déperdition est très prononcé.

464 écoles ont adhéré aux activités de la CTI depuis sa création et 34 ont participé au minimum 4 fois aux JOUCOTEJ en 10 ans du projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa ». Il y a lieu de dire qu'elles ont été réellement fidélisées, le tableau ci-dessous le démontre clairement. Les autres écoles sont sur une trajectoire positive pour atteindre cette barre.

Tableau 4. Liste des écoles fidélisées

N°	Nom de l'école	Niveau	Localisation /Commune	Année d'adhésion aux activités de la CTI	Nbre de participation aux JOUCOTEJ de 2013 à 2022	Indice de fidélisation (1, 2)
1	Casi/N'djili	Maternelle	N'djili	1994	8	2
2	Sainte Thérèse Verzeri	Maternelle	Kimbanseke	2013	8	2
3	Complexe Scolaire Maranatha	Primaire	Makala	2001	8	2
4	Casi/N'djili	Primaire	Ndjili	2000	8	2
5	Lycée Ste Thérèse Verzeri	Primaire	Kimbanseke	2013	8	2
6	Collège Saint Victorien	Primaire	Ndjili	1997	5	1
7	Complexe Scolaire les Génies du savoir	Primaire	Ndjili	2007	5	1
8	Collège Sainte Famille	Primaire	Ndjili	2007	5	1
9	Complexe Scolaire maman Diakiese	Primaire	Ngaliema	2000	8	2
10	Complexe Scolaire Kimbengi	Secondaire	Masina	1991	4	1
11	Complexe Scolaire Maranatha	Secondaire	Makala	2001	8	2
12	Complexe Scolaire Kuku	Primaire	Ngiri-Ngiri	1991	7	2
13	Complexe Scolaire les Cannetons	Primaire	Ngaliema	2002	5	1
14	Collège Maranatha	Primaire	Ngaliema	2013	8	2
15	Complexe Scolaire la Persévérance	Secondaire	Masina	2013	7	2
16	Complexe Scolaire Gocce d'Acqua	Primaire	Mont Ngafula	2013	5	1
17	Complexe Scolaire trois Avenir	Primaire	Selembao	2013	5	1
18	Complexe Scolaire Luka	Primaire	Masina	2007	7	2
19	Complexe Scolaire la Main de l'Eternel	Primaire et Secondaire	Masina	1999	7	2
20	Complexe Scolaire Marie Reine de la Paix	Primaire	Bumbu	2013	8	2
21	Complexe Scolaire Bisengo	Primaire	Ndjili	1997	6	2
22	Complexe Scolaire Mpiluka	Primaire	Ndjili	1995	6	2
23	Complexe Scolaire Nyra	Primaire	Bumbu	2005	8	2
24	Village SOS	Orphelinat	Nsele	2013	8	2
25	Orphelinat Carlino	Orphelinat	Limete	2013	8	2
26	Centre Ameema	Orphelinat	Ndjili	1991	8	2
27	Centre Sénévé	Orphelinat	Makala	2013	8	2

28	Orphelinat notre dame perpétuel secours	Orphelinat	Selembao	2013	4	1
29	Complexe Scolaire les Okapis	Secondaire	Selembao	1989	5	1
30	Complexe Scolaire Bonzenga	Secondaire	Ngiri Ngiri	2013	4	1
31	Complexe Scolaire Kobota elengi	Secondaire	Lingwala	2013	7	2
32	Collège Léopold Sédar Senghor	Secondaire	Kimbanseke	2013	7	2
33	Complexe Scolaire Nkituasisa	Secondaire	Bumbu	2011	8	2
34	Institut Saint Joseph	Secondaire	Ndjili	1997	8	2

N.B. L'indice de fidélisation est présenté au travers d'une échelle de valeur qui varie de 1 à 2. Soit 1=de 1 à 5 participations; 2=6 à 10 participations.

Au regard de ce qui précède, l'on retient que la fidélisation des écoles, des orphelinats et des centres de récupération des enfants en situation difficile, partenaires de la Compagnie Théâtre des Intrigants, démontre un climat de confiance mutuelle entre les membres de la CTI et les institutions partenaires. Elle prouve la stabilité institutionnelle de la CTI, l'engagement sans faille des encadrants et encadrantes et la qualité de l'enseignement dispensé.

Au fil des années, les JOUCOTEJ sont devenues une vitrine pour les écoles, les orphelinats et les centres de récupération partenaires. Il faut noter que les troupes professionnelles participantes bénéficient également de cette exposition publique. La notoriété du festival en fait un lieu indiqué pour la promotion des établissements partenaires. Il est une occasion pour les écoles d'attirer l'attention des parents d'élèves qui viennent aux spectacles joués par leurs enfants, de se démarquer ainsi d'autres écoles environnantes, dans le but d'accroître leur nombre d'élèves l'année suivante. Avoir une activité théâtrale et participer au JOUCOTEJ est un plus indéniable pour une école.

Pour les centres de récupération et les orphelinats, leurs enfants sont trop souvent marginalisés et oubliés, laissés pour compte. Faire participer ces enfants en situation difficile au festival est une façon de les intégrer à la société, de leur faire rencontrer des enfants d'autres établissements scolaires, de leur offrir un espace de dialogue, de rencontre, une catharsis qui dépasse largement celle du théâtre.

De 2013 à ce jour, l'évolution de la demande d'écoles, d'orphelinats et de

centres de récupération pour participer aux JOUCOTEJ se situe systématiquement au-dessus des capacités du projet ainsi que l'atteste la moyenne de participation obtenue en 8 éditions ; soit 49 écoles par édition au lieu de 30 écoles prévues dans le projet. Par exemple, en 2022, malgré les deux années COVID sans festival, il y avait les 30 établissements prévus par le projet et 10 y ont participé de leur propre initiative.

Moyenne de participation aux JOUCOTEJ

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
52	35	56	42	66	51	48	COVID	COVID	40
TOTAL (390) MOYENNE									49

Pour le festival, le bénéfice est également évident : le nombre d'établissements qui y participent augmente presque sans intervention de la CTI et son ancrage communautaire se renforce dans la même proportion qu'il y a d'écoles hors projet. Il gagne aussi en notoriété et cela favorise une écoute des autorités subventionnantes.

En termes de perspectives, il y a lieu de consolider le partenariat entre les écoles partenaires et les JOUCOTEJ parce qu'il s'est avéré hautement gagnant-gagnant jusqu'à ce jour. Pour ce faire, il faut relever certains défis qui sont notamment :

- ◆ Palier aux capacités insuffisantes de gestion de l'afflux des écoles aux JOUCOTEJ ;
- ◆ Fixer les prix des billets en tenant compte du coût réel de l'organisation des JOUCOTEJ ;
- ◆ Trouver un financement régulier sinon permanent des JOUCOTEJ ;
- ◆ Créer des outils et des mécanismes d'évaluation de l'évolution des CAP ;
- ◆ Améliorer le partenariat avec les écoles publiques ;
- ◆ La consolidation du travail en réseau entre les écoles, orphelinats et centres de récupération, les encadrants et encadrantes et l'organisation du festival.

Stratégie innovante 4 : Utilisation consciente du théâtre pour l'éducation des jeunes au développement durable

Depuis sa création, la CTI n'a cessé de pratiquer un théâtre professionnel en milieu scolaire. Toutefois, à partir de 2013, avec le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa », le théâtre est devenu un véritable outil de transformation holistique de la société. La CTI a développé désormais un théâtre nouveau, celui inspiré par les objectifs de développement durable (ODD).

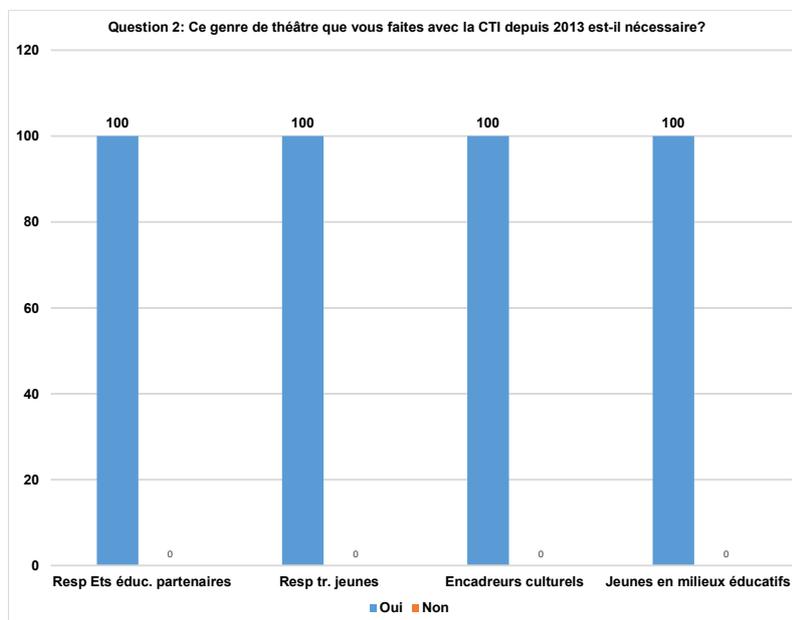
Les responsables des établissements éducatifs partenaires, ceux des troupes des jeunes, les encadrants et encadrantes culturels et les élèves, ainsi que les jeunes de milieux éducatifs et communautaires, ont livré leurs opinions sur ces améliorations des pratiques de théâtre induites par le travail de la CTI depuis 2013 dans les lignes qui suivent.

Question 1 : Qu'y a-t-il de nouveau dans le théâtre que vous faites avec la CTI depuis 2013 ?

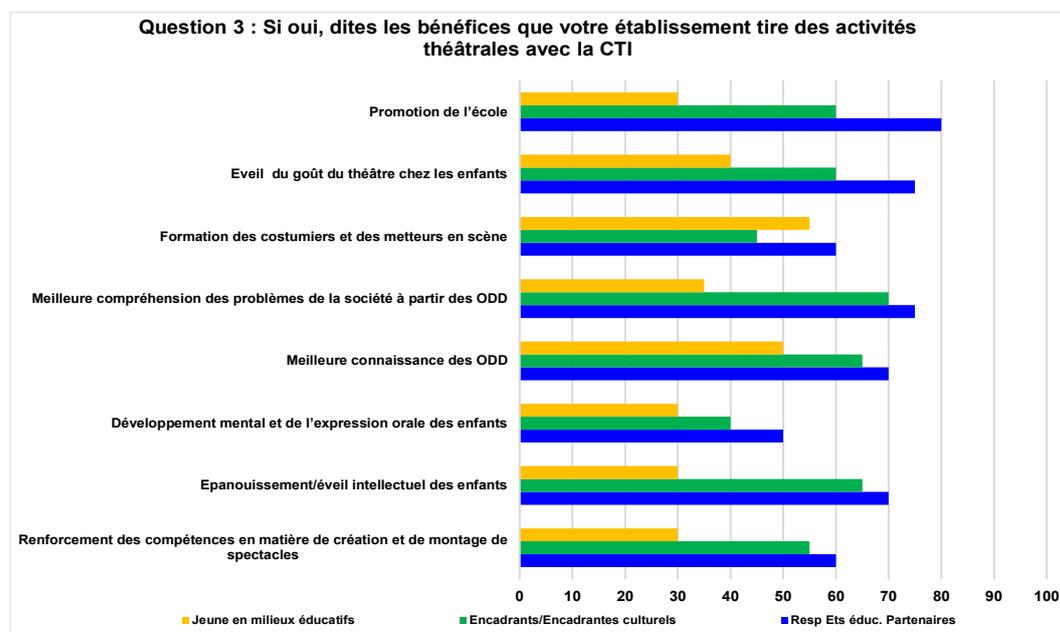
Tableau 5. Opinions sur les améliorations des pratiques de théâtre induites par le travail de la CTI depuis 2013

<i>Opinions exprimées</i>	<i>Responsables Ets. éducatifs. partenaires</i>	<i>Responsables troupes de jeunes</i>	<i>Encadrants culturels</i>	<i>Elèves et jeunes de milieux éducatifs et communautaires</i>
	%	%	%	%
Introduction et exploitation des ODD dans les thèmes de spectacles.	70	80	80	90
Formation intégrale des parties prenantes	90	85	90	95
Exploitation des thèmes éducatifs ayant trait aux centres d'intérêt dans le programme (environnement, discrimination, Toutes les filles à l'école)	100	90	100	100

Question 2 : Le genre de théâtre que vous faites avec la CTI depuis 2013 est-il nécessaire ?



Question 3 : Si oui, dites les bénéfices que votre établissement tire des activités théâtrales avec la CTI.



Selon l'opinion de 70 % des responsables d'établissements éducatifs partenaires, l'innovation de créer des spectacles sur la base des objectifs de développement durable (ODD) en fait effectivement un théâtre de développement.

Cette opinion est même plus prononcée chez les encadrants et les encadrantes culturels, les élèves et les jeunes de milieux éducatifs, elle s'élève jusqu'à 100% des personnes interrogées.

A bien comprendre les opinions évoquées par les différentes parties prenantes, ce théâtre est effectivement un théâtre de développement parce qu'il remplit les caractéristiques suivantes :

1. L'intériorisation par les praticiens et praticiennes de théâtre des enjeux et de la place cruciale des ODD. L'utilisation des ODD pour le montage et la production de spectacles théâtraux dépasse le statut habituel de l'art théâtral pour enfants, qui est de corriger les mœurs en faisant rire. Le théâtre devient ici documentaire, il parle de la réalité que vivent les enfants, les ODD parlent de leur vie, les questions de développement les concernant directement. La CTI développe effectivement un théâtre de promotion des questions de développement à travers la sensibilisation des enfants.

2. Un théâtre qui aboutit à une formation intégrale ou holistique des jeunes artistes en milieu scolaire et communautaire. Le projet, par ses exigences multiples, demande aux enfants d'agir en professionnel en devenir et tend à une formation intégrale. En effet, cette formation théâtrale améliore la lecture, la mémoire et l'élocution, elle oblige à assimiler de nouveaux concepts et développe l'imaginaire. Elle force une réflexion sur le monde qui nous entoure et la place que nous y occupons. Dans le rapport aux autres, les jeunes artistes apprennent le respect mutuel dû à leurs partenaires, ils prennent conscience de leurs

corps et de celui des autres. Leur sens esthétique est stimulé, l'éthique propre à cet art leur est inculquée. Ceci est rendu possible par une stratégie de coaching régulier et au haut niveau des encadrants et encadrantes professionnels chargés des cours.

L'amélioration de la qualité des spectacles entraîne ainsi une nette amélioration du développement des enfants.

3. Un théâtre essentiellement axé sur les centres d'intérêt des élèves et du jeune public. Paix, pauvreté, santé, environnement, assainissement, éducation, égalité, etc... Tous ces thèmes concernent directement les enfants de RDC et certainement de bien d'autres pays. Ce théâtre scolaire est en phase avec le programme national d'éducation, qui restitue au théâtre sa fonction de relais des politiques publiques en matière d'éducation et de formation. (Voir le rapport de l'Unicef/RDC « Éducation de qualité pour tous » <https://www.unicef.org/drcongo/media/1106/file/COD-rapport-SITAN.pdf>). Le choix de thèmes des spectacles qui puise dans l'environnement immédiat de l'enfant, comme le font tous les spectacles produits dans le cadre de ce projet, est l'une de ses plus grandes réussites.



4. Un théâtre qui aiguisé la sensibilité aux questions d'équité de genre

(égalité des sexes, lutte contre les violences basées sur le genre, protection des minorités et autres personnes vulnérables, etc...) Dans une communauté congolaise en général et kinoise en particulier dominée par le patriarcat et le regard stigmatisant de la société sur certaines catégories vulnérables, il est nécessaire qu'un projet élève au rang de critère de choix la question de l'équité de genre. La parité filles/garçons est demandée et obtenue pour chaque activité du projet, souvent même les filles sont majoritaires, comme dans les ateliers de théâtre. Le fait de faire travailler ensemble et sur un pied d'égalité filles et garçons contribue à réduire les inégalités et encourage les filles à revendiquer la place qui leur est due.

Ces quatre exemples démontrent, s'il en était encore besoin, la force du théâtre utilisé comme outil pédagogique pour le développement. Mais force est de constater le manque d'enseignants spécialistes du théâtre de développement. C'est pourquoi, le projet a prévu différentes formations des enseignants, enseignantes et travailleurs sociaux en charge de la culture des écoles, orphelinats et centres de récupération. Tous sont formés sur les ODD dans le but de les rendre autonomes et de renforcer la qualité des créations théâtrales dans leurs établissements. Dans le cadre du projet, la CTI a formé 50 personnes, 25 enseignants ou enseignantes et 25 encadrants ou encadrantes sur les ODD dans l'objectif de les préparer à les enseigner aux élèves et aux jeunes. Ces personnes sont également formées sur les techniques de mise en scène et d'écriture des textes de théâtre basés sur les ODD.

Le projet a énormément investi dans l'enseignement des ODD, qui passe également par une série de conférences sur les ODD dans différents écoles, orphelinats et centres de récupération pour expliquer aux enfants la finalité des ODD, qui est la transformation qualitative de la vie. Une dizaine d'écoles primaires et secondaires ont accueilli des conférences dans ce cadre.

De l'enseignement des ODD

La mise à niveau des enseignants et enseignantes ainsi que des encadrants et encadrantes des établissements éducatifs passe par une méthodologie rigoureuse qui commence par un rappel de différentes étapes d'une mise en scène (choix du texte, lecture du texte, analyse du texte pour découvrir le rapport de force entre les personnages, la distribution et l'interprétation) en cas de présence d'un texte écrit. Dans le cas contraire (absence du texte d'auteur), on procède par des improvisations sur un thème choisi en tenant compte du niveau des enfants, qui sont au centre de la création. Ce sont les enfants qui improvisent et qui proposent le texte que l'encadrant ou l'encadrante arrange.

Après cette première étape de travail, les responsables sont formés sur les ODD. Ils apprennent aussi à intégrer les notions basiques des ODD à un texte de théâtre. Le stage se termine par des exercices pratiques.

A la fin de la formation, deux recueils sur les ODD sont remis aux personnes formées : les encadrants et encadrantes, les enseignants et enseignantes. Le premier est intitulé « Guide de formation sur les ODD pour les encadrants et encadrantes culturels des ateliers de théâtre ainsi que pour les enseignants et enseignantes ». Dans ce guide, chaque ODD est traité de façon spécifique. Le second, intitulé « Guide de formation sur les ODD pour les jeunes des quartiers » traite des ODD en détail et cela d'une façon pratique.

Enfin une évaluation est faite, qui repose sur un questionnaire sur les ODD remis à chaque personne formée. Un brevet valide la fin de la formation.

Témoignages des parties prenantes

Guy IMBUSA,
Directeur artistique de la C.T. Les Roelants



La CTI organise des formations de metteurs en scène et de costumiers au profit des jeunes des quartiers pour les aider à monter des spectacles répondant aux règles de l'art. C'est une formidable opportunité pour ces jeunes qui souvent n'ont été que très peu à l'école mais recèlent des talents artistiques. Le fait de travailler sur les ODD correspond à leur vie quotidienne, ils sont confrontés tous les jours à ces réalités, cela les fait réfléchir sur leur propre situation. Je souhaite que de nouvelles compagnies soient créées suite à ces ateliers.

Fabrice MASAKA MATONDO,
Encadrant culturel au C.S. Bisengo



Depuis une dizaine d'années, la CTI promeut le théâtre dans le milieu scolaire à Kinshasa, beaucoup plus dans la commune de Ndjili. Elle accompagne les écoles en formant des encadrants culturels au sein des établissements éducatifs et en leur donnant l'opportunité de monter des spectacles avec les élèves. Le théâtre a toujours existé à l'école. Mais, la particularité avec la CTI, c'est la double formation que reçoivent les encadrants culturels et les élèves sur les ODD, les techniques de mise en scène et d'interprétation dramatique. Ainsi, les écoles montent des spectacles sur des thèmes tirés des ODD. Le public et surtout les parents des élèves sont émerveillés par la richesse des thèmes, les jeux des enfants sur scène et leur participation aux échanges interactifs avec le public à la fin des spectacles.

Avant le partenariat avec la CTI, les spectacles montés par les enseignants pour les enfants étaient basés sur des thèmes de la vie ordinaire pour rire et se divertir tout simplement. Le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » a donné désormais la possibilité pour les élèves et les encadrants de maîtriser les ODD et de les dramatiser. Par ailleurs, chaque année, la CTI organise le festival « JOUCOTEJ » pour les enfants et jeunes avec des spectacles dont les thèmes sont obligatoirement inspirés des ODD. Depuis, les établissements des milieux éducatifs et communautaires pratiquent régulièrement un théâtre dit de développement.

David Makaka

Elève, 15 ans



J'ai commencé à jouer à 5 ans, mais je connaissais déjà les JOUCOTEJ comme public. Les thèmes des spectacles dans lesquels j'ai joué m'ont beaucoup appris, notamment sur la bonne gouvernance et la parité homme /femme. Je me suis senti concerné et j'ai compris que le théâtre contribue beaucoup à notre éducation. Je suis aussi très fier de voir à la télévision les spectacles des JOUCOTEJ et de recevoir des félicitations pour mon interprétation.

Mode opératoire de l'innovation n°4

- 1. Information préalable des parties prenantes (élèves et jeunes de milieux éducatif et communautaire, encadrants et encadrantes des établissements éducatif et communautaire) sur les ODD pour les familiariser aux questions de développement susceptibles d'être mis en scène au théâtre ;*
- 2. Choix concerté du thème à développer en rapport avec le problème retenu obligatoirement inspiré des ODD ;*
- 3. Production participative du texte du spectacle devant servir de source d'inspiration à la prestation de chaque acteur impliqué dans le montage du spectacle ;*

4. Préparation professionnelle des parties prenantes (élèves et jeunes de milieux éducatif et communautaire) à la production de spectacle ;
5. Production du spectacle de théâtre de développement.

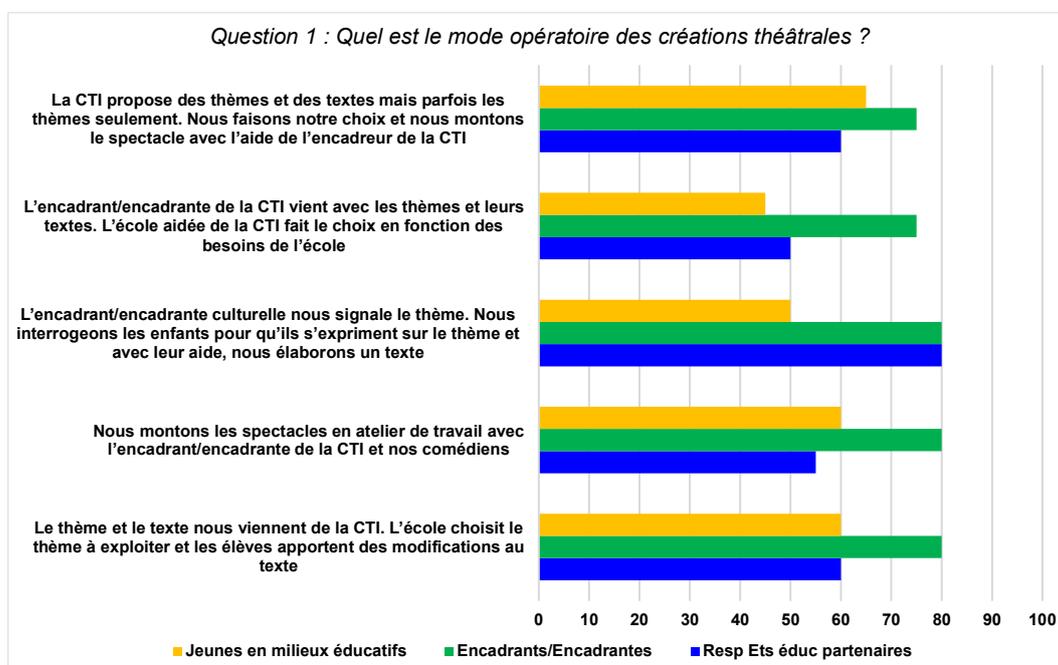
Stratégie innovante 5 : La recherche action participative (RAP) au service du théâtre de développement

La Recherche Action Participative est une approche qui aide les membres d'une communauté donnée à identifier de façon participative les problèmes de société. Elle permet la priorisation de ces problèmes et la recherche concertée de solutions adéquates. Dans la RAP, tout le monde, animateurs de la CTI, encadrants culturels et élèves, est à la fois acteur et bénéficiaire de la création théâtrale participative.

Dans les faits, la CTI implique les enfants et les jeunes dans la création théâtrale en leur demandant de participer activement. Le texte, proposé par le ou la responsable culturelle de l'école ou de la CTI et validé par la direction de l'école, subit beaucoup de modifications apportées par les enfants et/ou les jeunes. Ces enfants peuvent réécrire le texte selon leur compréhension ou le rejeter si cela ne rencontre pas leur intérêt.

Les opinions des responsables d'établissements éducatifs partenaires, des responsables de troupes des jeunes des quartiers, des responsables culturels, des élèves et des jeunes de milieux éducatif et communautaire, tous parties prenantes au projet, sont éloquentes. Elles sont présentées dans le graphique qui suit

Question 1: Quel est le mode opératoire des créations théâtrales?



Comme le déclarent les parties prenantes dans le graphique ci-dessus, les élèves sont au centre de toute création. Ils interagissent dans tout ce qui se fait. Ils prennent part aux discussions sur le texte et ils proposent certaines modifications de tirades de texte. Particulièrement, les élèves de l'école maternelle qui sont sensés dire des phrases dans un langage propre aux enfants. Ces enfants proposent des choses à la grande surprise des adultes. Après l'étude des personnages, certains ou certaines élèves arrivent à proposer leurs costumes. C'est réellement l'application des principes de la RAP : la répartition des rôles et des responsabilités ainsi que la prise des initiatives des enfants dans la création théâtrale, quasiment au même titre que les adultes.

Cette approche constitue une réelle innovation parce qu'elle bouscule les usages courants en matière de création théâtrale au sein des écoles de Kinshasa et de la RDC. C'est grâce à cette approche que les enfants s'exercent à l'écriture en proposant des canevas de textes de théâtre partant des improvisations et des discussions des textes d'auteur, alors que les usages courants en cette matière laissent le choix des textes, des costumes, des jeux de scène aux seuls metteurs en scène adultes.

Stratégie innovante 6 : Théâtre interactif

Juste après la représentation théâtrale donnée par une troupe professionnelle ou par une troupe d'enfants, il s'agit de vérifier si le jeune public a bien compris le contenu du spectacle.

Après les applaudissements, il y a d'abord la présentation des jeunes artistes, puis vient l'échange ou le débat. L'animateur de l'activité demande aux enfants de donner le résumé du spectacle. Pendant le débat, les enfants posent des questions aux comédiens et comédiennes sur ce spectacle. L'animateur pose également des questions aux enfants sur la compréhension du spectacle, notamment sur les ODD qui servent de support au texte. Ces jeunes des quartiers, ces enfants des établissements éducatifs et communautaires cessent d'être un public passif de théâtre pour devenir des spectateurs et spectatrices actifs.

Enfin, l'animateur ou l'animatrice fait la synthèse de l'activité. Bien que le théâtre ait souvent été didactique dans les écoles de la République Démocratique du Congo, il faut signaler que l'innovation de ce théâtre interactif réside dans le dialogue entre spectateurs et acteurs, dialogue qui permet une meilleure compréhension du spectacle, ce qui devrait certainement produire un changement des CAP du jeune public de théâtre.

Cette stratégie est une spécificité du projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa ».

Stratégie innovante 7 : Utilisation du numérique pour la diffusion des spectacles

« A quelque chose malheur est bon » dit le proverbe. Alors que la pandémie de Covid 19 avait fermé les salles et interdit tout rassemblement, interrompant subitement le projet, la CTI loin de baisser les bras, a innové en lançant une édition numérique des JOUCOTEJ. Certains spectacles qui étaient déjà

prêts ont été enregistrés pour être diffusés à la radio, d'autres filmés pour l'être sur des chaînes de télévision publiques ou privées lors d'une édition dite « numérique ». Les réseaux sociaux ont également été utilisés pour cette édition du festival atteignant ainsi un nouveau et abondant public. A en croire les rapports sur la diffusion des JOUCOTEJ numériques à la radio, sur les télévisions et sur les médias sociaux, ce seraient des millions de spectateurs qui auraient suivi une ou l'autre des activités proposées. Enfin, en partenariat avec l'OIF, un collectif « TELEMA » (restez debout en Lingala) a été mis sur pied pour aider les structures culturelles à utiliser les outils numériques. Un atelier d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication a été organisé au CIAJ par la CTI pour les membres de « TELEMA ». Les visites au théâtre et les animations ont fait également l'objet d'une captation, qui a pu être montrée dans différentes écoles.

Grâce au numérique, nous avons donc largement dépassé nos objectifs annuels, mais il faut reconnaître que ce n'est pas la même chose de voir un spectacle dans un théâtre ou sur un écran. C'est une autre façon d'envisager la diffusion des spectacles, un complément à la présence scénique qui peut toucher un public qui ne se déplace jamais dans les salles de spectacle et correspond à une nouvelle forme de consommation de produits culturels. Suite à cette première édition numérique couronnée de succès, la CTI a donc décidé de la maintenir en plus de l'édition « présentielle », et de diffuser les captations également pendant les vacances scolaires.

100 % des membres de la CTI placent l'approche numérique au centre des alternatives qui ont permis au projet d'être résilient face à la pandémie et approuvent l'incorporation de cette nouvelle activité dans le projet.

L'élargissement du réseau des partenaires de diffusion (nouveaux organes demandeurs de partenariat : RATELKI, Radio Okapi, Pôle Nord TV, Lizadel TV) et la consécration de deux modes de diffusion du festival (présentiel et numérique) sont les indicateurs d'une mise en œuvre réussie de cette innovation.

Mode opératoire de l'innovation n°7

- 1. Identification et prise de contact avec les partenaires diffuseurs.*
- 2. Identification au cours des répétitions de profils de spectacles susceptibles d'être filmés ou enregistrés.*
- 3. Pendant les JOUCOTEJ, choix définitifs en tenant compte du sujet, de la qualité du jeu et de l'esthétique, de la capacité à toucher le public.*
- 4. Captation des spectacles lors de séances spécialement prévues pour cela, afin de s'assurer de la bonne qualité technique du son et de l'image.*
- 5. Diffusions lors des JOUCOTEJ numériques et/ou pendant les vacances scolaires.*



Stratégie innovante 8 : Réseau Interscholaire de Diffusion de Spectacles (RIDS)

Le 11 mai 2019, quinze écoles de Kinshasa impliquées dans le projet signent la charte du Réseau Interscholaire de Diffusion de Spectacles (RIDS). Peu après, d'autres manifestent la volonté d'y adhérer, finalement le réseau est formellement constitué d'une trentaine d'écoles engagées à promouvoir la création théâtrale en leur sein.

Le RIDS est une plate-forme d'échange qui a pour mission de faire circuler les meilleurs spectacles des JOUCOTEJ dans les différentes écoles partenaires et de permettre à ces écoles de tisser et de raffermir les liens en matière culturelle. Ses objectifs sont les suivants :

1. Faire du théâtre une réalité caractéristique de l'école, planifiée au cours de l'année scolaire à l'instar des autres matières ;
2. Créer un espace de diffusion des spectacles scolaires créés et joués par et pour les élèves dans les espaces scolaires et culturels, à la télévision et à la radio.
3. Contribuer, par la diffusion télévisée et radiophonique et par la circulation des spectacles, à la promotion des écoles membres du réseau ;
4. Donner le goût du théâtre aux élèves et susciter de futures vocations.

La particularité du RIDS, c'est cette recherche de convivialité et d'échange d'expériences entre les écoles. La philosophie étant de mettre les écoles en réseau, la diffusion sur les espaces scolaires constitue le rendez-vous du donner et du recevoir : « nous jouons chez le voisin et celui-ci vient jouer chez nous », de sorte que chaque école reçoit, elle-même ayant été reçue. L'école qui accueille prend toutes les précautions pour l'aménagement de l'espace où va se passer l'activité. Elle prend en charge le rafraîchissement des élèves hôtes.

Même si sa mise en œuvre n'est pas totalement achevée à ce jour, notamment à cause de la pandémie de Covid 19, le RIDS reste néanmoins un savoir-faire à partager car son caractère novateur et son originalité sont évidents. En effet, il n'existe jusque-là aucune initiative de ce genre en matière d'échange de savoir-faire théâtral et de diffusion des spectacles parmi les écoles de Kinshasa. Le RIDS opère comme une structure faitière qui fédère les efforts des membres en matière de circulation et de diffusion des spectacles en milieu scolaire.

5.2 Les enseignements et leçons de l'expérience

Après dix ans de soutien par la FGC du projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa », nous pensons pouvoir affirmer que le modèle proposé par la CTI est répliquable. Les activités phares comme les « vendredi au théâtre », les animations théâtrales, les ateliers de création en milieux scolaires, la création d'un réseau interscolaire de diffusion des spectacles, la formation des enseignants et enseignantes sur les ODD et l'organisation des spectacles dans les écoles, la présentation des spectacles scolaires dans un festival comme les JOUCOTEJ, les stages avec les jeunes de quartier, toutes ces activités peuvent être répliquées par d'autres structures.

Elles ne constituent pas un bloc cohérent et il ne s'agit pas d'affirmer qu'elles sont interdépendantes. Au contraire la plupart d'entre elles pourraient faire l'objet d'un programme spécifique et chacun peut s'inspirer de telle ou telle activité. La jeunesse, scolarisée ou non, a besoin du théâtre comme espace de prise de parole. Le théâtre est donc un atout majeur dans le processus de consolidation de l'éducation ou de la formation grâce à la parole donnée aux enfants et aux jeunes.

Cette répliquabilité a d'ailleurs déjà commencé. Les JOUCOTEJ ont donné naissance à plusieurs autres festivals de théâtre scolaire au niveau national, dans les provinces du Kongo central et du Kwilu, et au moins un

au niveau international, les « JOUTHEC » à Pointe Noire, dirigé par Claver Mabilia. A Lubumbashi, des ateliers de théâtre ont été créés avec les enfants des orphelinats.

Nous allons tenter de dégager quelques éléments principaux qui nous paraissent indispensables à la répliquabilité de tout ou partie du projet.

Sur le plan pédagogique

- ◆ Intérioriser l'idée que le théâtre est un puissant outil pédagogique pour le développement et respecter une méthodologie interactive d'enseignement.
- ◆ Adosser les créations des ateliers et des stages aux ODD, qui se sont révélés un support parfaitement adapté pour exprimer le quotidien des jeunes et des enfants et favoriser une réflexion sur leur vie au sein de la société.
- ◆ Pratiquer la catharsis avec les enfants : en mettant des mots sur leurs pensées et leurs sentiments, ils peuvent mieux les comprendre et trouver un état de soulagement du fardeau émotionnel qu'ils portent.
- ◆ Trouver ou créer des textes en lien direct avec les ODD, axés sur les centres d'intérêt du jeune public de théâtre scolaire (santé, environnement, éducation, justice et paix, etc.).
- ◆ Pratiquer un théâtre qui aiguise la sensibilité aux questions d'équité de genre et au respect mutuel (égalité de sexe, lutte contre les violences faites aux femmes, aux jeunes et à la petite fille, protection des minorités et autres personnes vulnérables, etc.).
- ◆ Prendre en compte la place des parents dans le processus d'apprentissage, par exemple en les invitant à participer aux rendus des stages ou lors des JOUCOTEJ.

Il est nécessaire de prendre en compte les difficultés spécifiques des filles pour favoriser leur participation et leur intégration à tous les stades du processus. La parité dans toutes les activités doit être respectée.



Sur le plan administratif

- ◆ Veiller à l'adéquation du projet aux possibilités de financement, en intégrant une nécessaire part de bénévolat.
- ◆ Avoir des partenaires financiers fiables et engagés sur plusieurs années.
- ◆ Disposer d'une structure associative solide et reconnue, dotée d'un personnel compétent et d'outils comptables aux standards des ONG.
- ◆ Disposer d'organes de contrôle et d'évaluation externes, respecter les délais des contrôles.
- ◆ Disposer d'un compte en banque fiable pour l'envoi de fonds internationaux.

Sur le plan organisationnel

- ◆ Les partenariats sont essentiels en vue de la réalisation des objectifs. En dehors de l'équipe porteuse du projet, sa réussite est la somme des interventions de plusieurs acteurs notamment les encadrants et encadrantes, les enseignants et enseignantes, les dirigeants et dirigeantes des écoles où s'organisent les ateliers de création, les metteurs en scènes, les artistes, etc. Chacun apporte une touche particulière au modèle, chacun participe à son succès. Respecter et informer les partenaires est essentiel.
- ◆ Planifier les activités suffisamment en avance, mais faire preuve de souplesse en cas de changement.
- ◆ Accepter de travailler en dehors des horaires habituels, le soir, en fin de semaine.
- ◆ Accepter une part importante de bénévolat, sans perdre la passion et l'amour de la transmission.
- ◆ Être capable d'accepter des circonstances difficiles ainsi que les émotions qu'elles provoquent, savoir gérer son stress, en un mot être résilient.
- ◆ Prendre en compte la nécessité de visibiliser le projet, communiquer, utiliser les réseaux sociaux et Internet.

5.3 Cercle vertueux ou « effet boule de neige »

Les dix ans d'exécution du projet dans la ville de Kinshasa ont provoqué une émulation de la part des acteurs et actrices, des encadrants et encadrantes, des jeunes de quartiers, des directeurs et directrices de troupes, des directeurs et directrices d'écoles et de la CTI elle-même. Des initiatives de toutes sortes ont été prises par tous, créant un effet boule de neige, une amplification notable des objectifs du projet, soit quantitativement, soit qualitativement. Certaines propositions ont même été incorporées au projet au fur et à mesure de sa durée, comme le RIDS, le réseau

interscolaire de distribution des spectacles, qui fait maintenant tourner certains spectacles des JOUCOTEJ dans les écoles membres du réseau. L'effet « boule de neige » peut être constaté à travers les événements culturels suivants :

- ◆ 4 festivals inspirés par les JOUCOTEJ ont été créés par des jeunes formés lors des stages de formation : Rencontres scolaires de Mbanza-Ngungu (RESCOM) et Salon international de l'Enfant (SIE) à Matadi dans la province du Kongo Central ; un autre à Kikwit dans la province du Kwilu (Journée de Théâtre Scolaire du Kwilu, en sigle JTSK) ; et enfin le Festival des Artistes Féminines (FASARF) dans la ville-province de Kinshasa. Ces jeunes pousses fragiles doivent être accompagnées et encouragées.
- ◆ Création des troupes de théâtre par des jeunes notamment : La Gâchette de l'art, L'art de la scène, Les innocents de N'djili, Collectif « Les Intrigants », Association des Anciennes élèves du Lycée Movenda devenue La Passerelle etc... Le CIAJ accueille les créations de ces troupes.
- ◆ Institution de journées culturelles dans quelques écoles de Kinshasa. Celles-ci consacrent, par ailleurs, un budget -symbolique pour l'instant- aux activités théâtrales. C'est notamment les cas des CS Maman DIAKIESE, CS Kimbengi, Collège La Postérité, CS Nyira, Collège Maranatha, Lycée Sainte Thérèse Verzeri.
- ◆ Des écoles privées hors projet ont inscrit le théâtre dans les activités parascolaires. En conséquence, la demande d'encadrants pour la création théâtrale augmente dans les écoles privées, créant ainsi des postes de travail fixes et pérennisant le métier d'encadrant culturel (CS BISENGO, Lycée Sainte Thérèse Verzeri, CAS/Ndjili, Nyira, Mama Diakiese, ...)
- ◆ D'anciens élèves comédiens et stagiaires sont devenus à leur tour encadrants des troupes scolaires, des troupes de jeunes, auteurs, metteurs en scène, etc. Bon nombre de jeunes formés sont devenus des

comédiens engagés dans quelques troupes de Kinshasa, à l'exemple des jeunes comédiens ci-après : Fabrice Masaka, Astrid Kapaya, Bol's Kabongo, Merveille Bibiya, Kitambala Mulonda ; des metteurs en scène : Chançarde Kibelo, Arielle Mondo, Djobbing. Certains ont même fondé leur propre troupe de théâtre.

- ◆ Le nombre d'élèves s'inscrivant aux ateliers de création ne cesse de croître, encouragés par leurs parents convaincus du complément éducatif reçu à travers le théâtre.
- ◆ Le nombre d'écoles qui souhaitent participer aux JOUCOTEJ ne cesse de croître.

Le parcours de Chançarde Kibelo est exemplaire : après le stage des jeunes de quartier, elle a été choisie pour encadrer des enfants d'une école en vue des JOUCOTEJ, faute de texte satisfaisant elle en a écrit un elle-même et son spectacle a connu un grand succès. Il a ensuite été sélectionné pour être filmé dans le cadre des JOUCOTEJ numériques et proposé au RIDS. Enfin, l'année suivante, elle a été engagée de façon fixe par l'école dans laquelle elle encadrerait un atelier du projet.

Témoignages de l'effet « boule de neige »

Chançarde KIBELO

Dramaturge, metteuse en scène et encadrante au collège Saint Martin



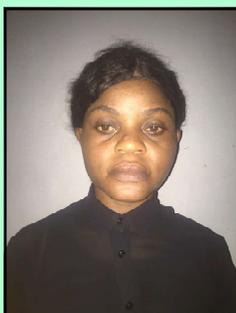
Enfant, j'ai commencé le théâtre comme comédienne dans le groupe GTKI Junior/N'djili. Puis j'ai continué au sein de GTKI/Lukau.

En 2018, j'ai suivi la formation des jeunes des quartiers organisée par la CTI. A l'issue de cette formation, j'ai commencé à écrire des pièces de théâtre que je soumettais aux experts de la CTI pour des corrections. En 2019, j'ai monté une de

mes pièces pour les enfants avec la troupe GTKI Lukau, « Village Mamboté », pièce qui sera jouée aux JOUCOTEJ. En 2020, la CTI m'a chargée d'encadrer les élèves du collège Saint Martin mais hélas, la Covid19 ne nous a pas permis de jouer le fruit de notre travail en public. En 2022, le Collège va finalement participer aux 36^{èmes} JOUCOTEJ. Suite au passage de mon spectacle au festival, la direction du collège m'a nommée encadrante des activités culturelles. Je suis payée au même titre que les autres.

Amina MBOKANI

Encadrante à l'école primaire Mayo



J'avais entendu parler des formations pour les jeunes des quartiers, je suis allée sur place, j'ai reçu toutes les informations et je me suis inscrite. Après un mois de formation, ils nous ont parlé du festival JOUCOTEJ et comme j'habitais le camp militaire Kokolo, j'ai décidé de faire une mise en scène avec les élèves de l'école primaire du camp. Mon premier spectacle a été apprécié par le public et les organisateurs du festival. Les autorités scolaires qui ont pris part à ce spectacle étaient ravies. Deux jours après le festival, le directeur m'a convoquée pour me demander si je voulais continuer à encadrer les élèves et m'occuper des activités culturelles de l'école. J'ai dit oui et il m'a engagée. Aujourd'hui je suis officiellement encadrante et j'ai le même rang que les autres enseignants.

6. LES RÉSULTATS ET LES DIFFICULTÉS

6.1 Les principaux résultats du projet

A l'issue de dix ans de réalisation, le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » a obtenu les résultats suivants :

- ◆ 383 établissements scolaires, orphelinats et centres de récupération partenaires ont participé à au moins une des activités organisées dans le cadre du projet.
- ◆ 30 établissements sont actuellement membres du RIDS.
- ◆ 464 spectacles ont été produits ou coproduits avec les jeunes et les enfants des établissements éducatifs et de prise en charge sociale de Kinshasa. Leurs thèmes sont tirés des ODD. Sur les 464 spectacles, 280 ont été produit dans le projet et 184 hors projet.
- ◆ 4.215 jeunes et enfants ont été sensibilisés sur les ODD et initiés au théâtre.
- ◆ 26 ateliers de formation en faveur de 520 jeunes des quartiers ont été animés .
- ◆ 164 « Vendredi au théâtre » ont été animés en faveur de 24.578 jeunes et enfants.
- ◆ 164 séances d'animations théâtrales ont été animées au profit de 34.030 jeunes et enfants.
- ◆ 10 troupes de théâtre ont été créées grâce au projet « Promotion de théâtre en milieu scolaire de Kinshasa » à savoir : La Gâchette de l'art, L'art de la scène, Les innocents de N'djili, Collectif « Les Intrigants », Association des Anciennes élèves du Lycée Movenda devenue La Passerelle), Psaume art 23, TIY'Arts, La Passion de l'art, Bampangi théâtre, Art Mbuetete.

Il faut ajouter que depuis leur création en 1987, les JOUCOTEJ ont accueilli 237 spectacles professionnels dont 159 présentés par des artistes Congolais et 70 par des artistes étrangers. Par ailleurs, 1.120 spectacles d'enfants ont été créés et joués devant un public de 160.992 élèves et enseignants. 16 spectacles des troupes des jeunes et 10 spectacles des orphelinats ont été également présentés aux JOUCOTEJ.

Tableau 6 : Créations théâtrales de 2013 à 2023

N°	Spectacles	Année	Auteurs	Metteur en scène
1	Le remaniement	2013	Thierry Nlandu	Auteur
2	L'égoïsme ne paie pas	2014	Kulumbi Nsin Mbwelia	Auteur
3	Nazali Kinshasa	2016	Écriture de plateau	Michel Faure
4	Les enfants du monde	2016	Kulumbi Nsin Mbwelia	Auteur
5	Baabou Roi	2017	Wole Soyinka	Philippe Zarch
6	Nazali Lokola Yo	2018	Écriture de plateau	Michel Faure
7	La vie verte	2019	Écriture de plateau	Mitendo Mwadi yinda
8	L'introuvable cravate	2020	Écriture de plateau	Mitendo Mwadi Yinda

6.2 Les principales difficultés rencontrées

Malgré l'expérience de la CTI, le démarrage du projet n'a pas été sans difficultés de plusieurs ordres.

Financièrement :

- ◆ Le budget alloué au projet a été revu à la baisse (-20%) par rapport à celui déposé, ce qui a inévitablement engendré des frustrations.
- ◆ Une série de postes budgétaires a été oubliée ou sous-estimée dans le budget, typiquement les frais de transport du personnel et des stagiaires, or on ne peut évidemment pas demander aux stagiaires de payer leur transport.

- ◆ La charge de travail de certains postes a été sous-estimée. Malgré la prise en compte d'une part de bénévolat, l'exigence de travail était disproportionnée par rapport au salaire proposé.
- ◆ Ces deux derniers points ont pu être corrigés en partie lors de la première extension.
- ◆ L'équilibre budgétaire n'a jamais pu être vraiment atteint car la partie congolaise du financement a toujours laissé à désirer. Il a été, et il est toujours, très difficile de trouver des partenaires financiers fiables en RDC pour ce type de projet.

Administrativement :

- ◆ L'intégration des exigences administratives de la FGC ne s'est pas faite sans mal. Les règles, règlements et délais imposés ont été difficiles à appliquer sur le terrain.
- ◆ La tenue des comptes a nécessité une formation continue pour la secrétaire-comptable. Sa formation au système comptable de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) a dû être financée par la CTI en dehors du projet.
- ◆ La première évaluation externe n'a pas été planifiée à temps, elle s'est faite dans l'urgence absolue, sans que les termes de référence n'aient été discutés. L'importance de cette démarche a été largement sous-évaluée. Le résultat fut une évaluation positive, mais peu claire, sans assez d'explications sur les façons d'évaluer et parfois trop éloignée du projet réel.

Ces difficultés ont été aplanies lors des extensions.

- ◆ La révision des statuts de la CTI a fait l'objet d'aller-retours entre l'AM et le partenaire, les exigences associatives ont dû être mises en avant, notamment le rôle de l'AG et le respect des échéances. Des statuts rédigés en commun ont finalement été adoptés.

- ◆ L'envoi de fonds pose régulièrement des difficultés importantes. La plupart des banques congolaises ne possédant pas de liens directs avec les banques européennes, il est nécessaire de passer par des banques correspondantes qui elles-mêmes utilisent des banques intermédiaires et parfois l'argent se perd en route puis est reversé sur le compte de l'ASSOTIC ; ce qui peut entraîner des pertes importantes dues aux taux de change.

Structurellement :

Les problèmes structurels rencontrés sont malheureusement liés au fonctionnement chaotique de la société congolaise, et ce à plusieurs niveaux :

- ◆ Difficultés quotidiennes, transports très difficiles, embouteillages permanents, déficit de la desserte en électricité et en eau courante, situation économique alarmante, dépréciation du franc congolais par rapport au dollar, inflation galopante, etc. Le prix d'entrée au théâtre, l'équivalent d'un soda, représente un effort que beaucoup de Congolais n'arrivent plus à faire.
- ◆ Conditions de travail souvent difficiles au CIAJ, dans une chaleur très pénible et un environnement sonore extrêmement bruyant, tant dans les espaces administratifs que dans le théâtre. Etre implanté dans un quartier populaire sous-entend en accepter les nuisances, coupures d'eau et d'électricité, bruits de la rue, cris des enfants, klaxons, groupes de prière et le vacarme de la scierie voisine. Mais cela pénibilise le travail, il est par exemple impossible de réaliser une captation vidéo dans ces conditions et les répétitions sont souvent très éprouvantes.
- ◆ Situation socio-politique explosive, priorité donnée aux résolutions des conflits et à la guerre toujours présente dans l'est du pays, instabilité et incohérence des programmes politiques, défaillance et corruption des services de l'État, lenteurs administratives, promesses de subventions ou de prestations non tenues, non-respect des programmes établis, etc.

- ◆ Paradoxalement, le succès du projet entraîne également des difficultés, trop de spectacles hors projet demandent à participer aux JOUCOTEJ, ce qui en complique passablement la gestion. Nous devons donc réfléchir à une limitation des spectacles hors projet.
- ◆ Le RIDS existe mais n'a pas encore atteint ses objectifs. Juste après sa création la survenue de la pandémie de la Covid 19 a empêché toute manifestation en 2020 et 2021. Puis en 2022, après la levée des mesures de protection, le calendrier scolaire a été très perturbé, l'objectif prioritaire des écoles étant de récupérer les enseignements en souffrance.



7. CONCLUSION

Au terme de dix années d'existence, le projet « Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa » a rempli les deux objectifs spécifiques fixés :

Objectif spécifique 1 : Contribuer à une amélioration de CAP (Comportement, Attitude et Pratique) des enfants et jeunes et des résultats scolaires dans les écoles du projet.

De l'avis des enseignants ou enseignantes et des directeurs et directrices d'école interrogés, les élèves des ateliers de théâtre sont systématiquement classés parmi les meilleurs de leur classe, ils s'expriment mieux que les autres enfants et ont une plus grande facilité de lecture. De plus, il est constaté que le théâtre favorise le respect mutuel et lutte efficacement contre la discrimination de genre. Le théâtre est un formidable outil de conscientisation, de développement et de transformation des mentalités. Les ateliers de théâtre organisés par la CTI sont un plus indéniable pour les élèves et les jeunes, qui acquièrent une grande capacité d'analyse grâce aux ODD proposés dans les spectacles, sur l'éducation, la pauvreté, l'égalité entre les sexes, les inégalités réduites, etc.

Objectif spécifique 2 : Confronter les élèves, les jeunes, les encadrants culturels et les enseignants du projet aux ODD en créant des spectacles sur les problèmes de développement.

Depuis la création du projet en 2013, 464 spectacles ont été créés pour les JOUCOTEJ à la place des 280 prévus, un taux de réussite de 166 %. Cela s'explique par la demande d'écoles hors projet qui tiennent absolument à participer au festival et pour cela organisent elles-mêmes des ateliers de création théâtrale, selon les critères du projet. 54'000 personnes ont assisté en présentiel aux différentes éditions. Depuis les années Covid, la diffusion de spectacles sur les réseaux sociaux, à la radio et sur

des télévisions locales a apporté des centaines de milliers, voire des millions, d'auditeurs et de spectateurs.

Cette réussite tient à l'engagement sans faille de toutes les parties prenantes du projet, et en premier lieu de la CTI, réactive, enthousiaste et toujours motivée. Les écoles partenaires, ainsi que les enseignants, doivent aussi être cités pour leur participation active et leur fidélité. Les encadrants, les comédiens, les metteurs en scène, tous travaillent sans compter leurs heures et accomplissent une importante part de bénévolat, conscient de l'importance de leur mission. L'ASSOTIC a apporté également un soutien constant, en multipliant les missions de terrain et en coproduisant deux spectacles, créés à Kinshasa puis emmenés en tournée en Suisse.

La stabilité financière apportée par le soutien de la FGC a été un facteur déterminant pour la réussite du projet. Cette garantie de pouvoir travailler dans des conditions décentes, contrairement à la période pré-projet, a été extrêmement motivante, non seulement pour la CTI mais également pour tous les partenaires impliqués, les encadrants, les comédiens, les metteurs en scène. Cet engouement s'est ressenti aussi de la part des établissements scolaires, qui ont constaté l'amélioration notable sur la finalisation des spectacles apportée par le projet.

La demande d'intégrer au projet des exigences nouvelles n'a pas été ressentie comme une charge supplémentaire, mais comme une stimulation. L'intégration des ODD comme base de travail, par exemple, a permis de renforcer une tendance déjà présente dans la pratique de la CTI et a confirmé l'importance de l'éducation participative. Une bonne partie de textes des spectacles des JOUCOTEJ est maintenant issue d'un partage d'idées entre encadrants ou encadrante et élèves, à partir de la compréhension des ODD.

Cette faculté de résilience s'est également manifestée au moment de la crise du COVID 19, face à l'interdiction de réunions publiques, la CTI a immédiatement

réagi en créant des JOUCOTEJ numériques, les spectacles ont été filmés puis diffusés sur les réseaux sociaux et sur les télévisions locales partenaires.

Si la CTI, au terme de dix ans de projet, peut légitimement revendiquer une réussite remarquable et une atteinte de tous ses objectifs, son avenir n'est pourtant pas assuré tant qu'un soutien financier pérenne ne lui est pas attribué. Forte de son expérience, la CTI entend poursuivre la consolidation des formations en faveur des élèves et des jeunes des quartiers, elle souhaite maintenir les JOUCOTEJ numériques et présentiels et espère la participation au festival d'écoles publiques. Elle entend améliorer les conditions de travail des animateurs de la CTI ainsi que de tous les autres participants au projet. Elle espère également trouver un financement pour toutes les activités qu'elle mène et qui ne sont pas prises en charge par le projet. Enfin, elle désire transformer le CIAJ conformément au standard des théâtres modernes et s'équiper d'outils techniques pour son développement.



Au terme de cette capitalisation, nous espérons avoir pu démontrer à quel point le théâtre est un formidable outil au service du développement, mais également la nécessité d'une reconnaissance spécifique de la place de la culture dans les ODD, culture prise dans le sens défini par l'UNESCO :

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982).

Cette reconnaissance doit passer notamment par l'enseignement et la pratique des arts à l'école et par un soutien financier aux structures artistiques de la part des autorités étatiques comme des organismes privés ou associatifs, soutien adapté aux spécificités culturelles.



ANNEXES

ANNEXE A : L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LE THÉÂTRE

En République Démocratique du Congo, l'école publique s'articule autour de trois sections :

- Section maternelle,
- Enseignement de base,
- Enseignement secondaire.

Chaque section a sa politique organisationnelle, ses programmes et ses indications sur les activités parascolaires : théâtre, musique et autres.

1. Section maternelle

Elle est réservée à la petite enfance, constituée des enfants âgés de 3 à 7 ou 8 ans. Cet enseignement est facultatif. Le programme prévoit des activités ludiques et récréatives. Dans le cadre du projet, les enfants de l'école maternelle ont une place de choix. Ils participent à des animations, à des représentations et à plusieurs autres activités qui rythment le projet. Leur participation consiste à préparer de courtes récitations, des scènes mimées ou jouées, des danses et autres activités sous la conduite de l'enseignante. Les textes des récitations sont préparés par l'enseignante et l'encadrant culturel, les scènes sont suivies par le même encadrant pendant la période préparatoire du festival. En raison du nombre important d'enfants qui jouent ensemble, il arrive que pendant les représentations un enfant se déconcentre et oublie son geste ou son texte. L'enseignante, qui est sur scène, assiste alors les enfants, elle n'est plus un souffleur caché mais visible.

Formellement, l'État ne prévoit pas de théâtre comme matière à enseigner et pourtant le besoin est là. Pour les enfants de la maternelle comme pour les autres, le théâtre est un outil d'éveil de l'esprit et un espace du donner et du recevoir.

2. Section primaire et enseignement de base

Elle comprend l'ancienne école primaire qui dure six ans et les deux années de l'ancien cycle d'orientation. Pendant les huit années que durent cette formation, l'État prévoit pour chaque niveau l'organisation d'activités parascolaires. Ce sont des activités sportives, récréatives ou artistiques. Le théâtre y occupe une place de choix puisque par la volonté d'un enseignant ou sur demande de la direction, il arrive qu'une pièce soit montée pour agrémenter un événement. Le spectacle se résume en des scènes très courtes, en langues locales et exceptionnellement en français, présentées à l'occasion des fêtes scolaires. Les thèmes sont puisés dans la vie courante. Les metteurs en scène sont les enseignants titulaires des classes. L'objectif est avant tout le divertissement. L'aspect artistique n'est pas prioritaire. Les enseignants qui s'y aventurent n'ont souvent aucune formation dans le domaine. Ce sont des amateurs qui puisent dans leur expérience d'anciens élèves ou d'anciens acteurs des troupes scolaires. Malgré toutes ces lacunes, lorsque on observe l'engouement des élèves qui jouent et l'attention des spectateurs, souvent des parents, on se rend compte que cette activité impacte très positivement la vie scolaire, qu'acteurs comme spectateurs gardent un bon souvenir de ces représentations.

Malheureusement, l'activité n'est pas inscrite officiellement au programme des cours. Tout comme le sport, le théâtre passionne les élèves et les unit à l'occasion d'une représentation. Il est donc impératif de mener un plaidoyer pour que cette matière soit inscrite officiellement au programme scolaire, enseignée et évaluée à tous les niveaux.

3. Enseignement secondaire

Cet enseignement est organisé en plusieurs filières appelées communément options. Les options pédagogie générale, latin et philosophie, quel-

ques options scientifiques ont un programme formel de théâtre. Ce programme est inscrit au niveau de la classe de cinquième, l'avant dernière année des humanités. Malheureusement ces matières comme l'initiation à la musique, à la peinture, à l'art en général ne sont que de simples compléments de la formation. Lors de l'examen d'État, qui est la dernière évaluation de la formation reçue en secondaire, aucune de ces branches n'est prise en compte. Cette non prise en compte donne l'impression de cours inutiles et d'office ces cours deviennent facultatifs pour les enseignants alors qu'ils participent à la formation intégrale de l'enfant. Il est évident que le théâtre, malgré son impact, est une matière négligée. Il est donc nécessaire de lui donner la place qui lui revient dans les programmes scolaires du secondaire.

ANNEXE B

Ney Wendell : L'enseignement du théâtre social à l'école : réflexions sur la mobilisation des élèves en tant que citoyens créateurs.

L'enseignement du théâtre social à l'école :

<https://www.erudit.org/fr/revues/annuaire/2014-n55-annuaire02143/1033704ar/>

ANNEXE C

« **Le nombre 17** »

Texte écrit pour les ateliers de créations théâtrales par Amédée Makaka.

P : Personnage

N : Narrateur, narratrice

F : Foule

Les personnages entrent en scène ligotés ou ceinturés comme des kou-lounas (des bandits) que l'on aurait arrêtés.

N1 : Taisez-vous !

N2 : Chacun de vous va nous raconter son histoire.

N3 : Et chacun sera puni en rapport avec l'acte qu'il a commis.

P1 : Je suis la victime des crises économiques et politiques, je subis les catastrophes naturelles et je vis dans la violence et la pauvreté quotidienne. La seule chose qu'il me reste à faire, c'est de me donner la mort !

N1, N2 et N3 : Pourquoi ?

P1 : Parce que j'en ai marre de mourir petit à petit dans la misère !

N4 : Pour éviter ça, l'État doit éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

F : Comment ?

N5 : En mettant en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous.

N6 : Faire en sorte que tous les hommes et les femmes aient les mêmes droits aux ressources économiques.

P2 : Moi par exemple, j'ai été arrêté parce que j'ai volé un pain.

N7 : C'est la faim qui t'a poussé à voler ?

P2 : Oui.

F : Que dites-vous alors de ceux qui détournent et volent des millions ?

N8 : Ces égoïstes ont aussi faim !

Rires de la foule

N9 : Shiii ! L'État doit éliminer la faim,

N1 : assurer la sécurité alimentaire,

N2 : améliorer la nutrition

N3 : et promouvoir l'agriculture.

Chant

P3 : Je m'appelle, je suis orphelin de mère. Ma mère est morte lors de l'accouchement de mon frère, à cause du manque de soins à l'hôpital.

F : Mawa hein !

N4 : Pourtant, l'État doit permettre à tous de vivre en bonne santé.

N5 : Il doit promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

F : Mais nous souffrons de malaria, de typhoïde, du choléra, d'Ébola et même de la peste !

N6 : L'État doit améliorer la santé de sa population.

F : Nous sommes abandonnés à notre triste sort.

N7 : Au moins la maternité, c'est gratuit !

P4 : Alors multipliez-vous et remplissez la terre !

F : Wee eee !

N8 : Mais ceux qui vivent dans de bonnes conditions ne procréent pas en désordre comme les pauvres !

F : Hey !

P4 : Heureusement pour les parents, ces enfants-là pourront étudier gratuitement.

P5 : Mais dans quelles conditions ?

P6 : Dans des conditions à genoux, avec des écoles en plein air.

P7 : Dans des conditions accroupies, avec des cours sans enseignants.

P8 : Dans des conditions ventrales, avec des classes de 100 élèves.

N8 : Arrêtez ! L'État doit assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité,

N9 : et promouvoir l'apprentissage et la formation continue.

F : Comment ?

N1 : En construisant des établissements scolaires,

N2 : en augmentant le nombre d'enseignants qualifiés.

P9 : Mes chers amis, je suis désolé, troublé, bouleversé.

F : Pourquoi ?

P9 : Parce que je ne comprends plus rien.

F : Oooh !

P9 : Pourquoi avons-nous des lycées et des collèges ?

F : Hein ! C'est pour séparer les filles des garçons.

P1 : Pourquoi les hommes mangent-ils seuls le Nzombo, le Kikodi et ...

F : Des égoïstes !

P2 : Pourquoi les hommes mangent-ils à table et les femmes par terre ?

F : Pour montrer leur supériorité.

P3 : Pourquoi les hommes ont-ils des salaires supérieurs aux femmes ?

F : Des avaricieux !

P4 : Pourquoi les hommes jugent-ils les femmes inférieures à eux ?

F : Des prétentieux !

N3 : L'État doit parvenir à l'égalité des sexes

N4 : et autonomiser toutes les femmes et les filles.

F : De quelle manière ?

N5 : En mettant fin à toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

N6 : En éliminant toutes les politiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage forcé et les mutilations féminines.

Les personnages font des va-et-vient comme s'ils cherchaient de l'eau, ils se bousculent puis font la queue.

P5 : Pendant des jours et des jours, pas d'eau au robinet et quand il y en a, elle n'est pas potable.

P6 : Si tu en bois, tu es sûr d'attraper des amibes ou la typhoïde, c'est vraiment un problème.

N7 : L'État doit garantir l'accès de l'eau à tous.

N8 : et assurer une gestion durable des ressources en eau.

N9 : Il doit fournir de l'eau potable à la population.

N1 : Et assurer l'assainissement des eaux usées.

Noir, les personnages se plaignent d'être dans l'obscurité.

F : Courant ekeyi !

P7 : Ce n'est pas possible, nous sommes en enfer

P8 : où il fait tout à fait noir !

P9 : Noir synonyme d'insécurité.

P1 : Noir synonyme de sorcellerie.

P2 : Dans le noir

P3 : on ne peut pas lire.

P4 : Sans électricité pas de frigos, pas de machines, on retourne trois siècles en arrière.

N2 : C'est pourquoi l'État doit garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables

N3 : durables et modernes, à un coût abordable.

P5 : Mais nous qui sommes chômeurs, comment allons-nous payer ça ?

P6 : Même nous qui travaillons, comment allons-nous payer les factures avec notre salaire de misère ?

N4 : L'État doit promouvoir une croissance économique soutenue

N5 : partagée et durable.

N6 : Le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

F : Mais on n'a rien !

P7 : Pas d'industries,

P8 : pas d'infrastructures,

P9 : pas d'eau,

P1 : pas d'électricité,

P2 : pas à manger.

P3 : Par contre on a l'inflation monétaire !

N7 : L'État doit parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.

N8 : Notamment en mettant l'accent sur les secteurs à fortes valeurs ajoutées et à forte intensité de main d'œuvre.

P6 : L'État doit aussi défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur les lieux de travail

P7 : et surtout assurer la protection de tous les travailleurs.

F : Mais l'État ne le fait pas !

N9 : L'État doit renforcer la capacité des institutions financières nationales, favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurances.

Les personnages se moquent de l'un d'eux qui a des habits pleins de boue.

P8 : Mon cher, pourquoi as-tu des habits si sales ?

P9 : Laisse tomber mon cher, tu as vu l'état de nos routes délabrées ?

P1 : Du goudron de 2 centimètres, ça peut durer combien de temps ?

P2 : Avec toutes ces pluies et les véhicules en surcharge.

P3 : Des routes de Buka lelo, lia lelo, du goudron électoral.

P4 : Et il y en a si peu que cela créé des embouteillages interminables.

F : Ah biso ! Mawa hein.

N1 : Dans les pays sans infrastructures, les gens meurent comme des mouches.

N2 : C'est pourquoi l'État doit bâtir des infrastructures résilientes,

N3 : promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous

N4 : et encourager l'innovation.

F : Nous ne comprenons pas.

N5 : L'État doit renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels dans tout le pays.

N6 : Il doit faciliter la mise en place d'industries durables dans le pays.

N7 : L'État doit soutenir la recherche, le développement et l'innovation nationale.

P4 : Pourquoi l'État ne le fait-il pas ?

F : Hein pourquoi ? Toujours la corruption, toujours les détournements !

Ils font le geste de mettre l'argent dans les poches

Chant

N8 : Maintenant les inégalités réduites.

F : Oui, les inégalités réduites.

P5 : Pourquoi ne bénéficions-nous pas de nos richesses ?

P6 : Pourquoi une toute petite partie de la population les accapare, et nous ?

P7 : Pourquoi ont-ils tout l'argent, et nous ?

P8 : Pourquoi on retrouve ces mêmes personnes au parlement, au Sénat, dans les ministères ?

P9 : Pourquoi les minorités sont-elles exclues de la société ?

F : Hein, pourquoi ?

N9 : L'État doit réduire les inégalités dans le pays. Il faut augmenter durablement les revenus des plus pauvres, favoriser leur intégration sociale, économique et politique. Il doit éliminer les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires.

F : Weeee !

P1 : Nous allons créer une nouvelle communauté et une nouvelle ville !
Regardez celle-ci, une ville où les gens

construisent dans le désordre absolu !

P2 : Une ville sans plan d'urbanisation,

P3 : une ville où quand il pleut les habitants pataugent dans la boue,

P4 : une ville où il y a tout le temps des inondations,

P5 : une ville où les gens s'adonnent au Koulouna (banditisme),

P6 : le banditisme en cravate et sans cravate.

F : Comment seront nos nouvelles villes ?

N1 : Des villes et des communautés durables !

N2 : L'État doit assurer à tous un logement à coût abordable.

N3 : Il doit assainir les quartiers

N4 : et renforcer l'urbanisation durable pour tous.

N5 : Il doit assurer l'accès de tous à des systèmes de transports sûrs.

F : Ah ! Le transport ! C'est vraiment un casse-tête pour nous !

Chant

N8 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

P1 : Regardez ! Comment ils mangent.

P2 : Comment ils s'habillent.

P3 : Nous ne produisons rien mais nous consommons beaucoup.

P4 : Nous consommons beaucoup et nous déversons les déchets dans les rues, les caniveaux, sur les routes

N7 : L'État doit établir des modes de consommation et de production durables.

N8 : En instaurant une gestion écologiquement rationnelle des produits et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie.

N9 : En réduisant considérablement la production des déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

F : KIN BOPETO ! (Kinshasa propre)

N1 : Et surtout l'état doit exiger des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, et priorité aux nationaux.

F : Ah Biso ee e e

N2 : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

F : Hein ! (*Ils commencent à se bagarrer*)

N2 : Il ne s'agit pas de ça.

F : Il s'agit de quoi ?

N2 : De l'augmentation de la chaleur, des pluies, de la pollution.

F : Ah bon. Nous ne le savions pas.

N3 : Le changement climatique constitue un enjeu crucial pour le développement.

N4 : Les changements en matière de précipitations et de températures affectent les écosystèmes tels que les forêts, les surfaces agricoles cultivées, les océans ainsi que la faune, la flore et les personnes qui y vivent.

N5 : C'est pourquoi, l'état doit prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

P5 : C'est vrai ce que vous dites, nous sommes envahis par la chaleur, les pluies.

P6 : Nous vivons actuellement des inondations qui détruisent des maisons,

P7 : qui donnent la mort aux gens,

P8 : qui emportent tout,

P9 : des maisons, des voitures, des personnes.

P1 : Tout ça à cause du réchauffement climatique.

CHANT

N6 : LA VIE AQUATIQUE.

La pollution et la surexploitation des océans posent de plus en plus de problèmes,

F : Comme ?

N7 : Le risque de dégradation de la diversité des espèces,
N8 : l'acidification des mers et l'augmentation des déchets en plastiques.
P2 : Ah ! Tu as entendu (*il s'adresse à P5*) toi qui fais la pêche avec des filets.
P3 : Ramassant tout sur leurs passages.
P4 : Toi qui utilises une potion pour tous les poissons,
P6 : les petits et les gros.
P7 : C'est bien de nous dire ça mais sans pêche nous allons mourir de faim.
N2 : Non. L'État doit conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
F : De quelle manière ?
N1 : En gérant et en protégeant durablement les écosystèmes marins et côtiers.
N2 : En réduisant au maximum l'acidification des océans et luttant contre ses effets.
N3 : En réglementant efficacement la pêche, en mettant un terme à la surpêche, à la pêche illicite et aux pratiques de pêche destructrices.
F : Ah Biso eee kozanga koyeba / Ah nous ! Ne pas connaître eza liwa ya Ndambu / c'est mourir à moitié

N4 : LA VIE TERRESTRE.

La vie terrestre exige

N5 : la préservation,

N6 : la restauration

N7 : et l'exploitation durable des écosystèmes.

N8 : La déforestation devra avoir pris fin

N9 : et les forêts dégradées devront avoir été restaurées.

F : Mais sans plantations nous allons mourir.

Les N : De quoi ?

F : De famine.

N9 : N'ayez pas peur. Les forêts dégradées seront restaurées.

F : Par qui ?

Les N : Par l'État.

N1 : L'État doit garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres...

F : Comme ça, nous n'aurons plus d'érosions.

N2 : Et aussi des écosystèmes d'eau douce et des services connexes

F : comme les forêts, les montagnes et les zones arides.

N3 : Bien sûr. L'État doit aussi promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre fin à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement.

F : Voilà ce qui est bien.

N4 : PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

F : Où ? Dans ce pays ?

N5 : Le développement ne peut être durable que s'il est appuyé par des sociétés pacifiques et inclusives, dirigées par une bonne gouvernance.

F : Ah ! Là, tu as raison.

P1 : Mais nous vivons dans la violence et la guerre !

P2 : Sous la torture, quelle que soit sa forme,

P3 : sous une forme de criminalité organisée,

P4 : sous la corruption,

P5 : les détournements,

P6 : l'injustice,

P7 : les koulounas (le banditisme),

P8 : le vol...

P9 : Nous sommes abandonnés à nous-mêmes.

N6 : L'État doit mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et toutes formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

N7 : L'État doit assurer la paix et réduire la corruption.

N8 : Il doit renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes formes de criminalité organisée.

N9 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

F : C'est ça l'État de droit.

P1 : De cette façon nous pouvons croire que l'État va promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable.

P2 : Nous pouvons croire que l'état va assurer l'accès de tous à la justice

P3 : et remettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

P4 : C'est bien de parler de tout ceci. Mais l'État va le réaliser avec quels moyens ?

F : Hein ! Avec quels moyens ?

CHANT : MBONGO EZA TE, MBONGO EZA TE, MBONGO EZA TE (IL N'Y A PAS D'ARGENT, IL N'Y A PAS D'ARGENT)

C'est ça la chanson fétiche de l'État.

N1 : LES PARTENARIATS POUR LA REALISATION.

F : Le partenariat. Avec qui ?

N1 : Avec d'autres États.

N2 : C'est pourquoi l'État doit renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

F : À quel niveau ?

N2 : Au niveau des finances publiques.

F : Pas bi defa-defa (pas de dettes) !

N3 : Au niveau de la technologie.

F : Oui, ça c'est bien !

N4 : Au niveau du renforcement des capacités industrielles.

F : Surtout ça !

N5 : Enfin au niveau du commerce.

F : Oui, on en a besoin !

F : Voilà, c'était le spectacle « Le nombre 17 », comme les 17 ODD.

P1 : ODD : objectifs de développement durable.

P2 : ODD1 : Pas de pauvreté

P3 : ODD2 : Faim zéro

P4 : ODD3 : Bonne santé et bien-être

P5 : ODD4 : Éducation de qualité

P6 : ODD5 : Égalité entre les sexes

P7 : ODD6 : Eau propre et assainissement

P8 : ODD7 : Énergie propre et d'un coût abordable

P9 : ODD8 : Travail décent et croissance économique

N1 : ODD9 : Industrie innovante et infrastructure

N2 : ODD10 : Inégalités réduites

N3 : ODD11 : Villes et communautés durables

N4 : ODD12 : Consommation et production responsables

N5 : ODD13 : Lutte contre le réchauffement climatique

N6 : ODD14 : Vie aquatique

N7 : ODD15 : Vie terrestre

N8 : ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces

N9 : ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

<p><u>Editeur</u> ASSOTIC, Genève, Suisse</p> <p><u>Auteurs</u> 1.CTI</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Amédée Makaka Otama : comédien, metteur en scène, dramaturge, régisseur ◆ Bavon Diana Landa : comédien, metteur en scène, dramaturge, régisseur ◆ Bonaventure Mfele Kabamba : comédien, metteur en scène, marionnettiste ◆ Célestin Nkiakiese Matuala Seke : comédien, metteur en scène ◆ Justin Shaumba Muludiki: comédien, metteur en scène, communicateur ◆ Valentin Mitendo Mwadi Yinda (Samaïns) : comédien, metteur en scène, dramaturge, directeur artistique <p>2. ASSOTIC/SUISSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Michel Faure : metteur en scène, scénographe, régisseur, dramaturge, chargé de projets <p>3. CRONGD/KIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Guy Mudumbula Makola : consultant principal ◆ Jean-Pierre Mbulumbu Milambu: consultant ◆ Ferdinand Maswakay Lundu: consultant <p><u>Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Virginie Muntunzambi <p><u>Secrétariat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Esther Nzoloko <p><u>Relecture-corrections</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Iria Díaz, J.M. Lüscher <p><u>Crédits photos</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ M. Faure, P. Bambole, D. Wagnières <p><u>Vidéo</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Papy Bambole Bamb's <p><u>Graphisme et mise en page</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eric Makengi ◆ Douté Ngindu <p><u>Impression</u></p>	<div style="text-align: center;">  <p>ASSOTIC Association de soutien au Théâtre des Intrigants-Congo</p> </div> <p>C/o Michel Faure Chemin François Chavaz 20 1213 Onex Suisse https://assotic.ch/ - Info@assotic.ch</p> <div style="text-align: center;">  <p>Compagnie Théâtre des Intrigants Centre d'Initiation Artistique pour la Jeunesse Avenue Africain II no 43 N'djili Q.12 Kinshasa https://ciajtheatre.com/ - ciajtheatre@yahoo.fr</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Conseil Provincial des Organisations Non Gouvernementales de Développement de Kinshasa 13ème rue n°81-82, Limete Industriel, C/° CFMA, Kinshasa - RD Congo Tél.: +243 82062552, 97663863 E-mail : crongdkinshasa@gmail.com</p> </div>
--	---

**Reproduction autorisée seulement avec l'accord préalable de l'éditeur
Imprimé en juin 2024**

